

Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère

Territoire de **LA CÉVENNE DES HAUTS GARDONS**

Élaboration du

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Bassurels

Gabriac

Moissac

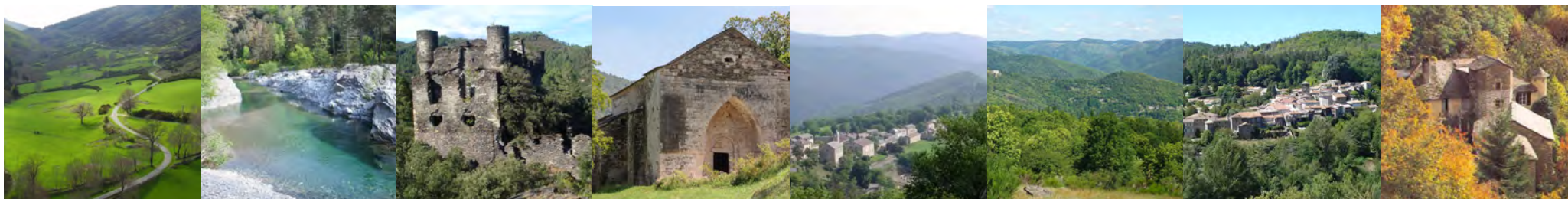
Molezon

Le Pompidou

Sainte-Croix
Vallée-Française

Saint-Etienne
Vallée-Française

Saint-Martin
de-Lansuscle



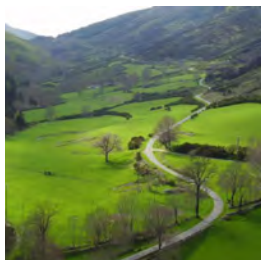
1. Diagnostic

Réunion Publique N°2 - 25 avril 2019

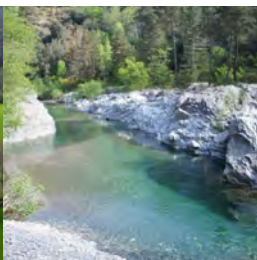
Contenu de la Présentation

1. Contexte
2. La dynamique socio-économique
3. Le fonctionnement et la dynamique des espaces bâtis
4. Le volet forestier
5. L'État Initial de l'Environnement

Bassurels



Gabriac



Moissac



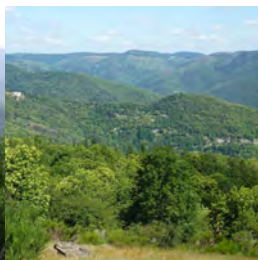
Molezon



Le Pompidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*



*Saint-Martin
de-Lansuscle*

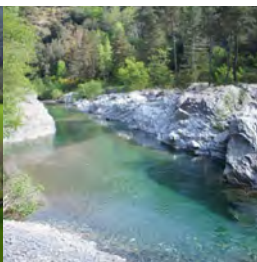


1. Contexte

Bassurels



Gabriac



Moissac



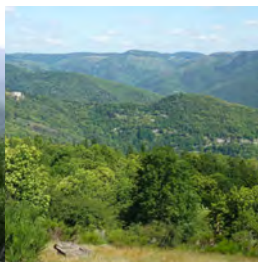
Molezon



Le Pompidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*



*Saint-Martin
de-Lansuscle*



Rappel de la procédure d'élaboration du PLUi

Fondement : loi SRU

La loi **Solidarité et Renouvellement Urbain** (SRU), du 13/12/2000, définit de nouvelles modalités pour l'établissement des documents d'urbanisme.

Logique de Projet

Les PLU(i) se substituent aux POS pour fixer les règles d'utilisation et d'occupation des sols.

POS : une logique de **zonage**

PLU : une logique de **projet**

PADD

Le PLUi est fondé sur l'élaboration d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui fixe les grandes orientations du développement communal pour les 10 à 15 ans à venir.

RNU

Dans l'attente de la mise en oeuvre du PLUi, c'est le **Règlement National d'Urbanisme** (RNU) qui s'applique : c'est un ensemble de règles génériques

La loi ENE

La loi portant engagement national pour Les grands principes de la loi ENE dite «Grenelle 2» adoptée le 12 juillet 2010 :

- Renforcement de l'intercommunalité en faveur d'un urbanisme global
- Priorité à la gestion économe de l'espace
- Les PLU doivent prendre en compte les futurs « schémas de cohérence écologique » (trame verte et bleue) et « plans territoriaux pour le climat »

La loi ALUR et la loi LAAF

Les lois ALUR du 24 mars 2014 et LAAF du 13 octobre 2014 ont, au travers de leur volet urbanisme, renforcé les dispositions introduites par la loi ENE :

- Promotion des PLU intercommunaux ;
- Modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (objectifs chiffrés) ;
- Économies d'énergies.

+ Loi Montagne

- Principe d'urbanisation en continuité ;
- Le principe de préservation des espaces, paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard ;
- Principe de préservation des terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières...

+ PNC

- Charte ;
- Zone coeur...

Une procédure normée

Élaboration du PLU à l'initiative et sous la responsabilité de la Communauté de Communes

Consultation des Personnes Publiques Associées

- État,
- Région,
- Département,
- Chambres consulaires,
- Associations agréées,
- PNC, etc.

Pour information et avis

+ Contrôle du document par les services de l'État sur le fond et sur la forme

Concertation de la population

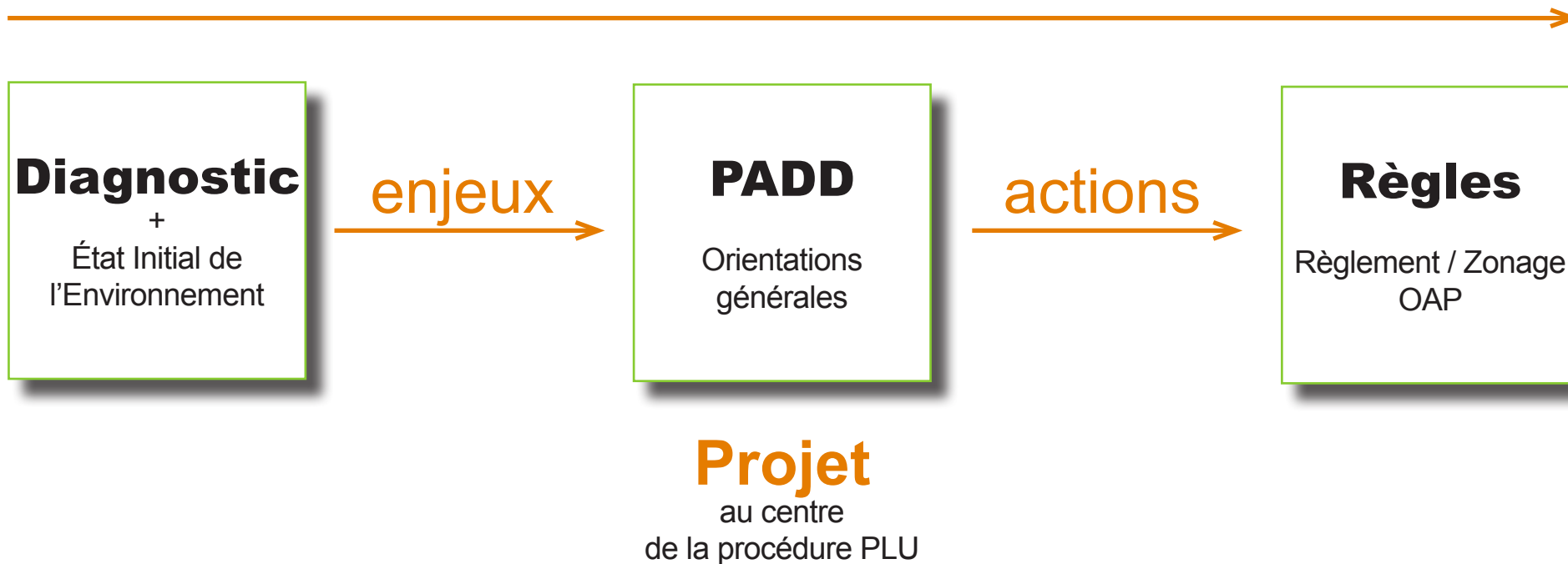
Débat du PADD, arrêt du projet de PLUi au conseil communautaire

Enquête publique

Évaluation environnementale

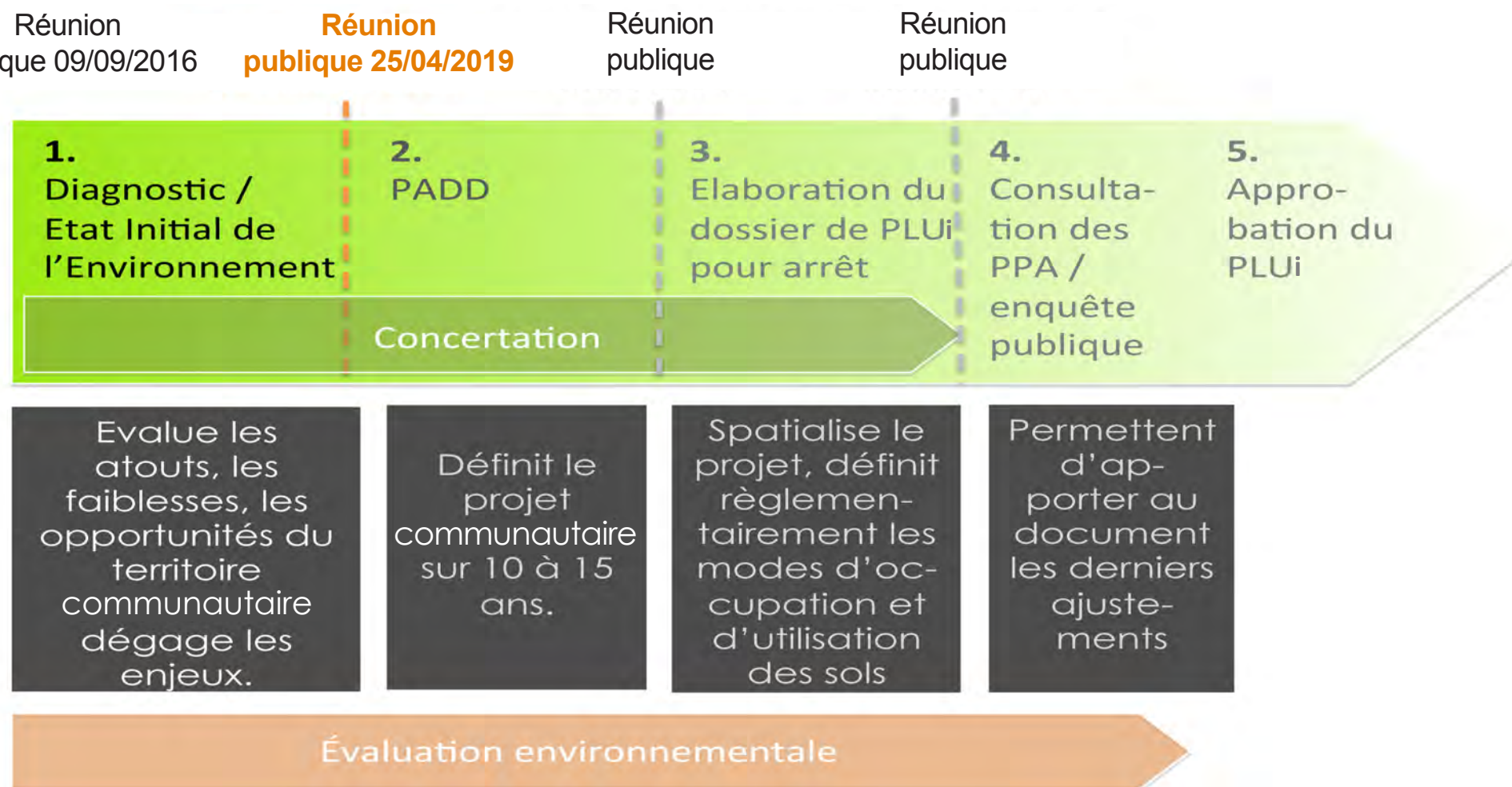
La constitution du PLUi

élaboration du PLU



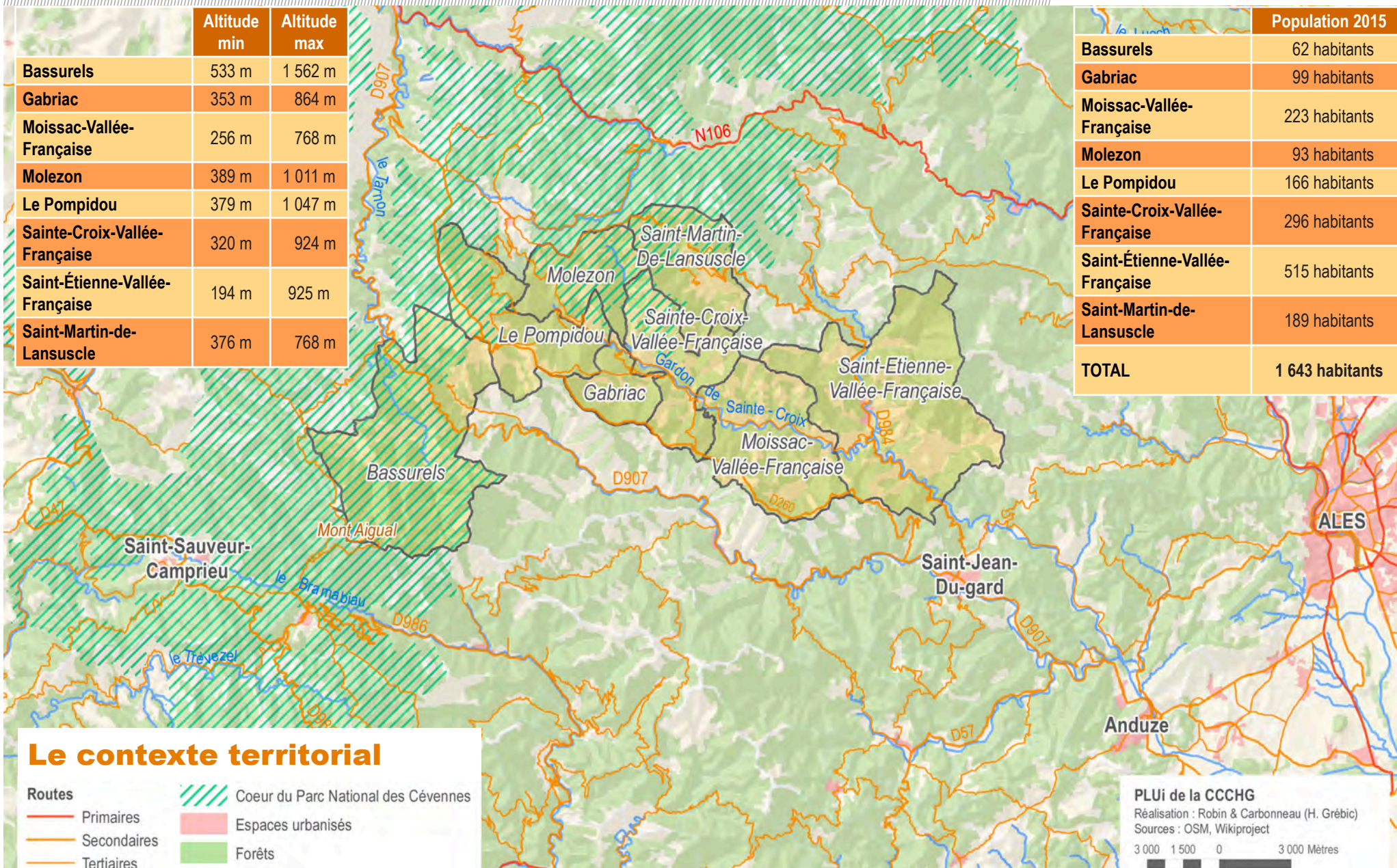
« Équilibre du Projet »

Le déroulé de la procédure d'élaboration du PLUi



	Altitude min	Altitude max
Bassurels	533 m	1 562 m
Gabriac	353 m	864 m
Moissac-Vallée-Française	256 m	768 m
Molezon	389 m	1 011 m
Le Pompidou	379 m	1 047 m
Sainte-Croix-Vallée-Française	320 m	924 m
Saint-Étienne-Vallée-Française	194 m	925 m
Saint-Martin-de-Lansuscle	376 m	768 m

	Population 2015
Bassurels	62 habitants
Gabriac	99 habitants
Moissac-Vallée-Française	223 habitants
Molezon	93 habitants
Le Pompidou	166 habitants
Sainte-Croix-Vallée-Française	296 habitants
Saint-Étienne-Vallée-Française	515 habitants
Saint-Martin-de-Lansuscle	189 habitants
TOTAL	1 643 habitants

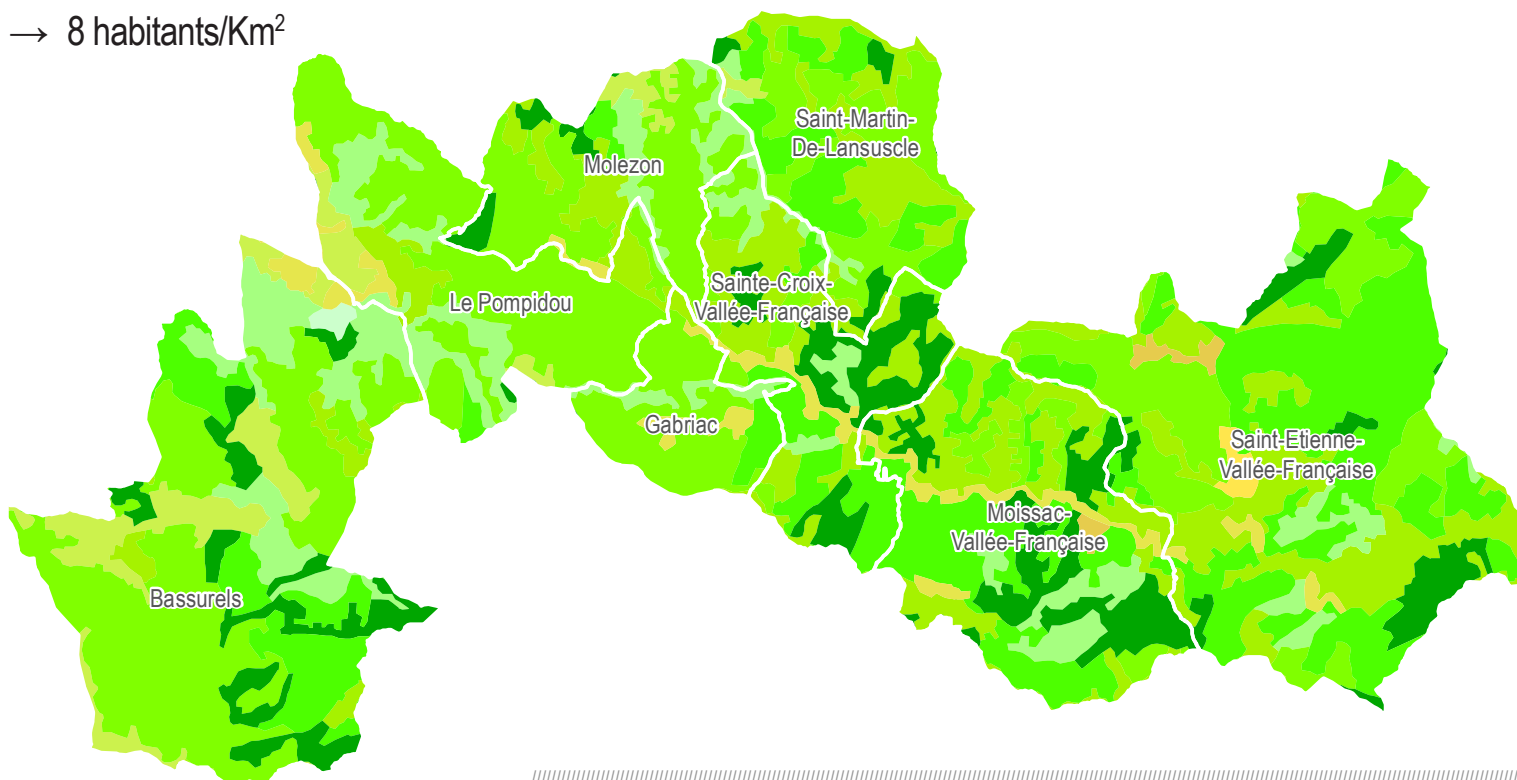
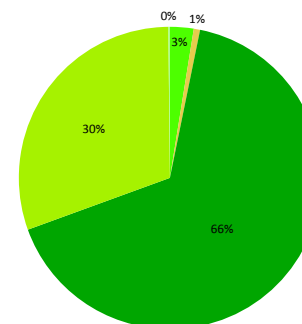




L'occupation du sol

- 97% de forêts / 3% de terres agricoles
- artificialisation marginale (bourgs, hameaux et mas dispersés)
- NB : une progression considérable de la forêt qui n'occupait que 66% de la surface du territoire communautaire dans les années 50
- 8 habitants/Km²

- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
- Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation



TERRITOIRES AGRICOLES

Prairies

- Prairies

Zones agricoles hétérogènes

- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants

FORETS ET MILIEUX SEMI-NATURELS

Forêts

- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées

Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée

- Pelouse et pâturages naturels
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation

Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation

- Végétation clairsemée

PLU de la CCCHG

Réalisation : Robin & Carbonneau (H. Grébic)
 Sources : CLC06, wikiproject

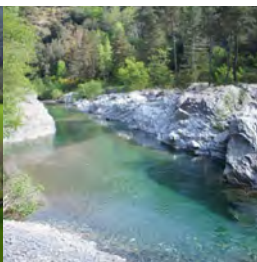


2. La dynamique socio-économique

Bassurels



Gabriac



Moissac



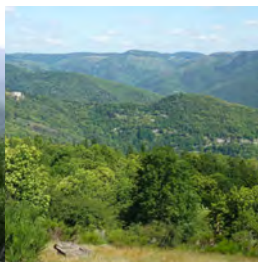
Molezon



Le Pomicidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*

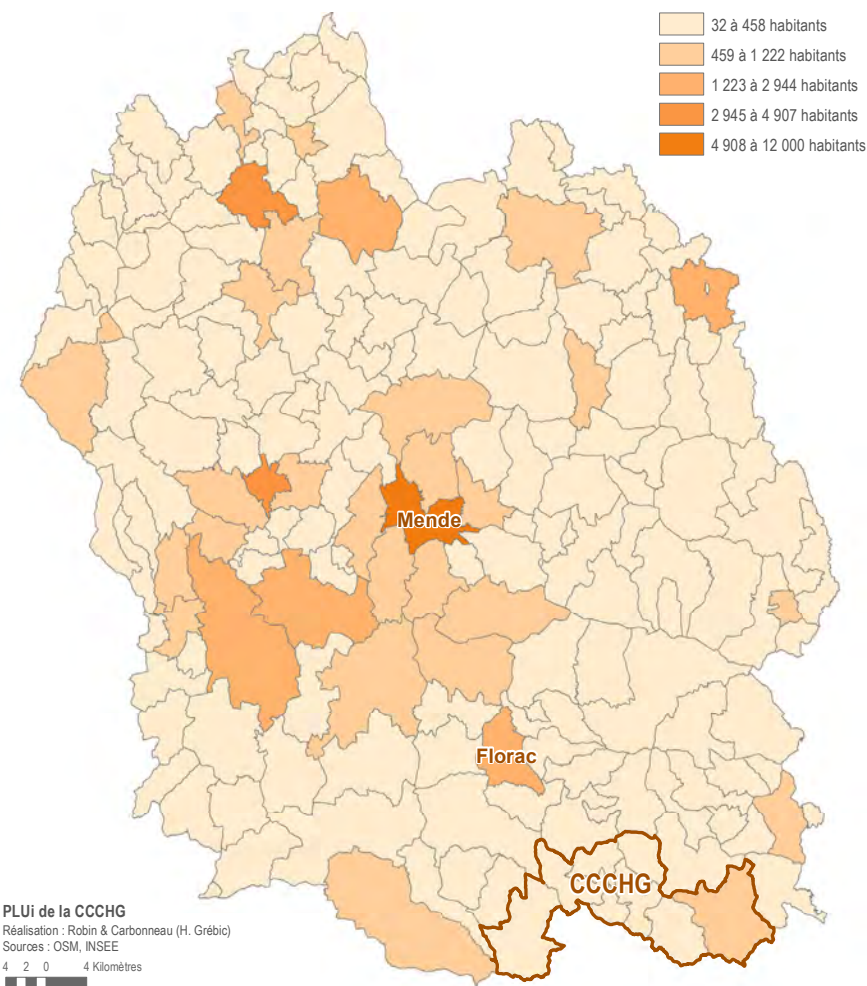
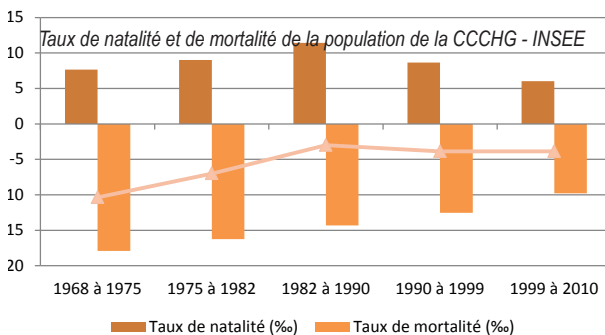
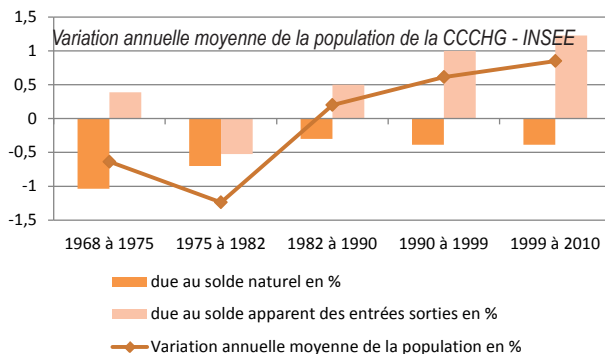
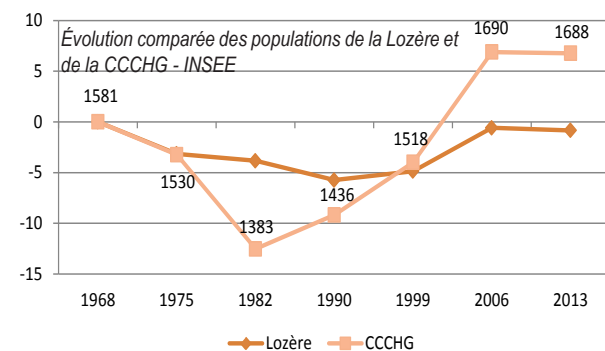


*Saint-Martin
de-Lansuscle*



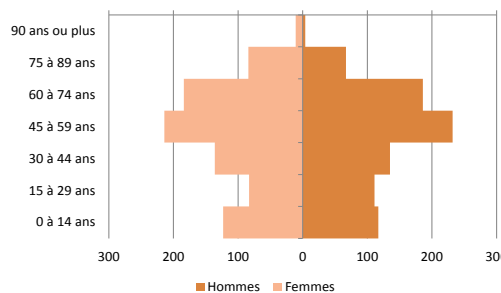
La population

Une croissance démographique modérée, qui s'infléchit

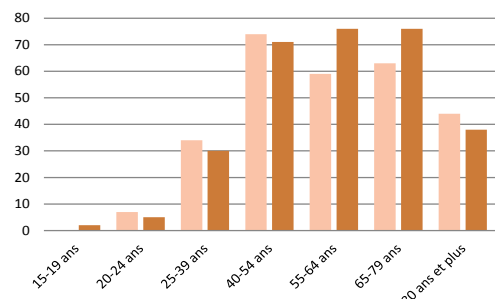


Population des communes de la Lozère en 2013 - OSM, INSEE

Une population vieillissante

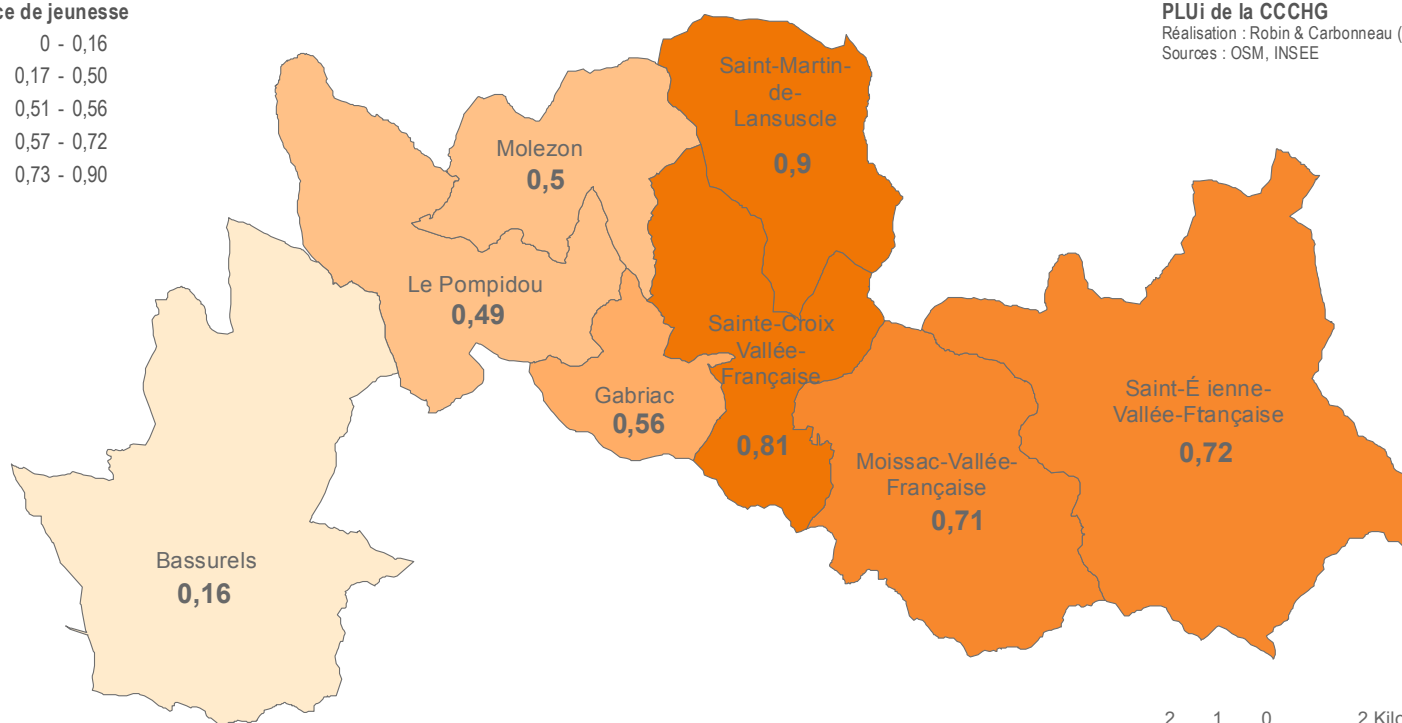
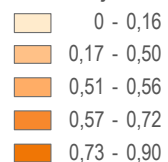


Pyramide des âges de la CCCHG - INSEE (RP 2013)



Évolution de la population de la CCCHG par tranche d'âge entre 2008 et 2013 - INSEE

Indice de jeunesse

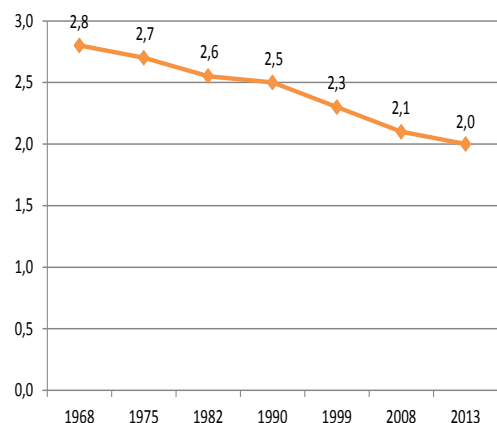


Indice de jeunesse sur les communes de la CCCHG - INSEE (RP 2013)

PLUi de la CCCHG
 Réalisation : Robin & Carbonneau (H. Grébic)
 Sources : OSM, INSEE

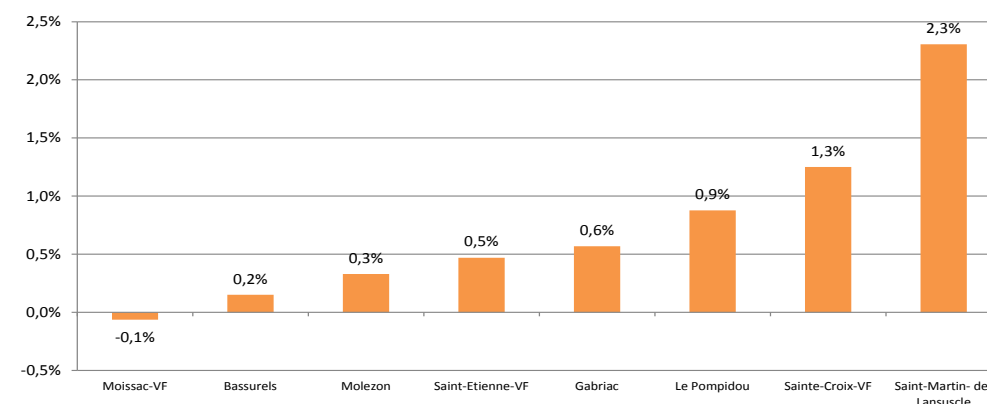


Une baisse continue de la taille des ménages



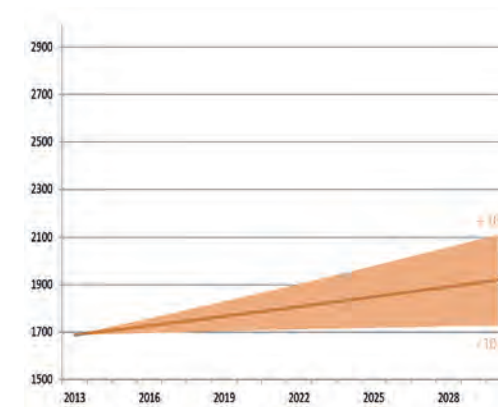
Évolution de la taille des ménages sur la CCCHG - INSEE (RP 2013)

Projections démographiques



Taux de croissance annuel moyen sur les communes de la CCCHG entre 2008 et 2013 - INSEE

→ Selon les projections démographiques, la population communautaire pourrait avoisiner 1900 habitants à l'horizon 2030 (+ 250 environ).



Projections démographiques sur la CCCHG - INSEE

	Projections 2030
Au fil de l'eau	1 900 habitants
Au fil de l'eau + 10 %	2 100 habitants
Au fil de l'eau - 10 %	1 700 habitants

L'emploi

Un fort taux de chômage

→ Le taux de chômage, relativement élevé, a bien souvent un corollaire social, avec une population précarisée.

→ Au-delà du projet économique à mettre en oeuvre en faveur de l'emploi, cela implique, au niveau du PLUi, de favoriser une offre en logement adaptée à la diversité des populations et des projets de vie à accueillir.

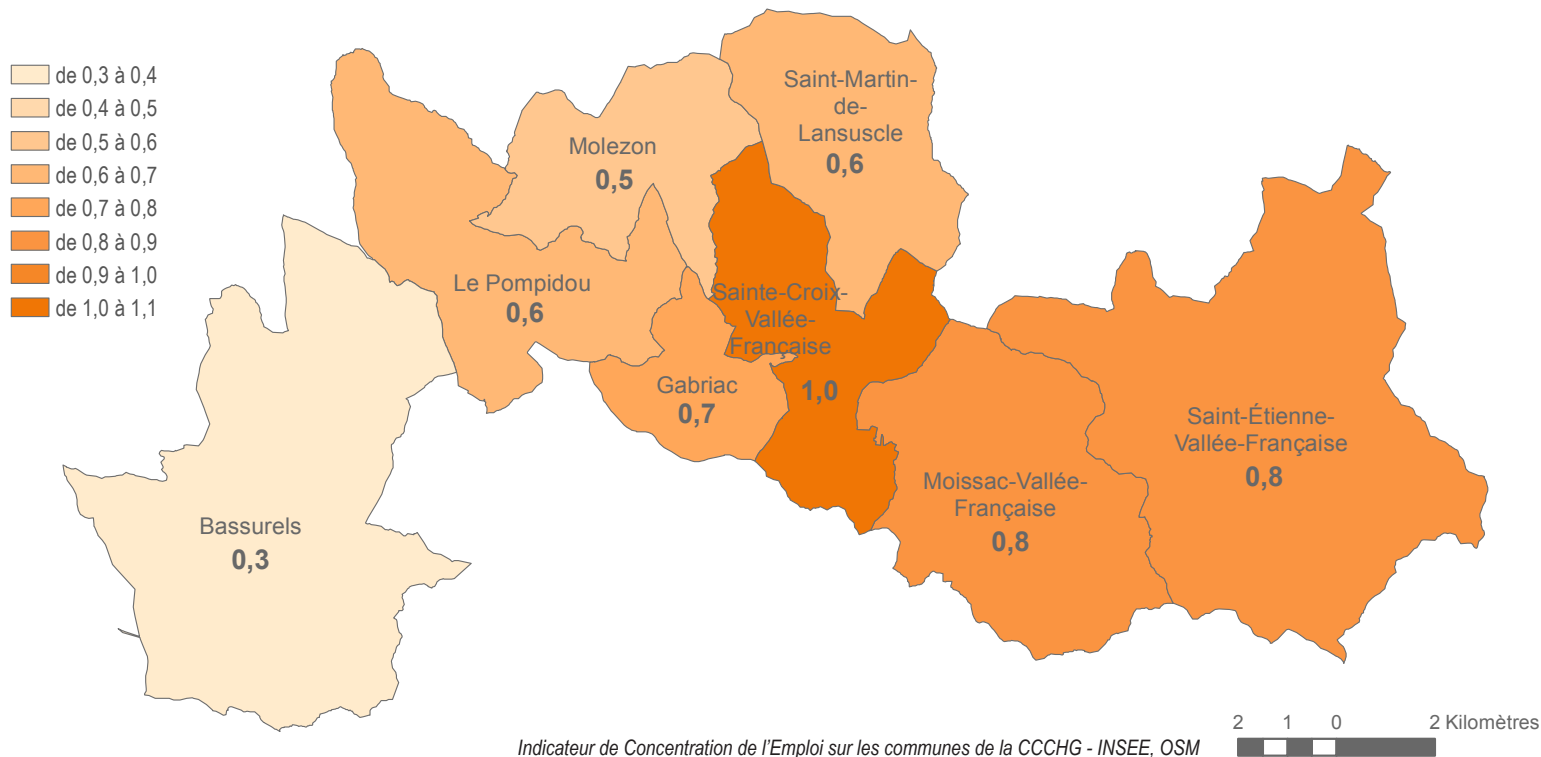
De nombreux actifs non salariés

→ La part importante des actifs non salariés indique qu'une grande partie de la population tra-

vaille sur le territoire de la Cévenne des Hauts Gardons (agriculteurs, artisans, Etc.). Le PLU doit donc permettre la pratique de ces activités, et leur répartition / cohabitation dans l'espace.

Un haut niveau de formation

Des besoins importants de mobilité



Le logement caractéristiques et besoins

Une forte proportion de résidences secondaires

- Résidences principales : 43,3%
- Résidences secondaires : 49%
- Logements vacants : 7,7%

De grands logements, parfois inadaptés à l'évolution des besoins de la population

- 40% de T4 ou plus

Un parc de logements ancien

- 50% du parc antérieur à 1919

Un parc où domine l'habitat individuel

- 87,3% des résidences principales

Une offre locative faible

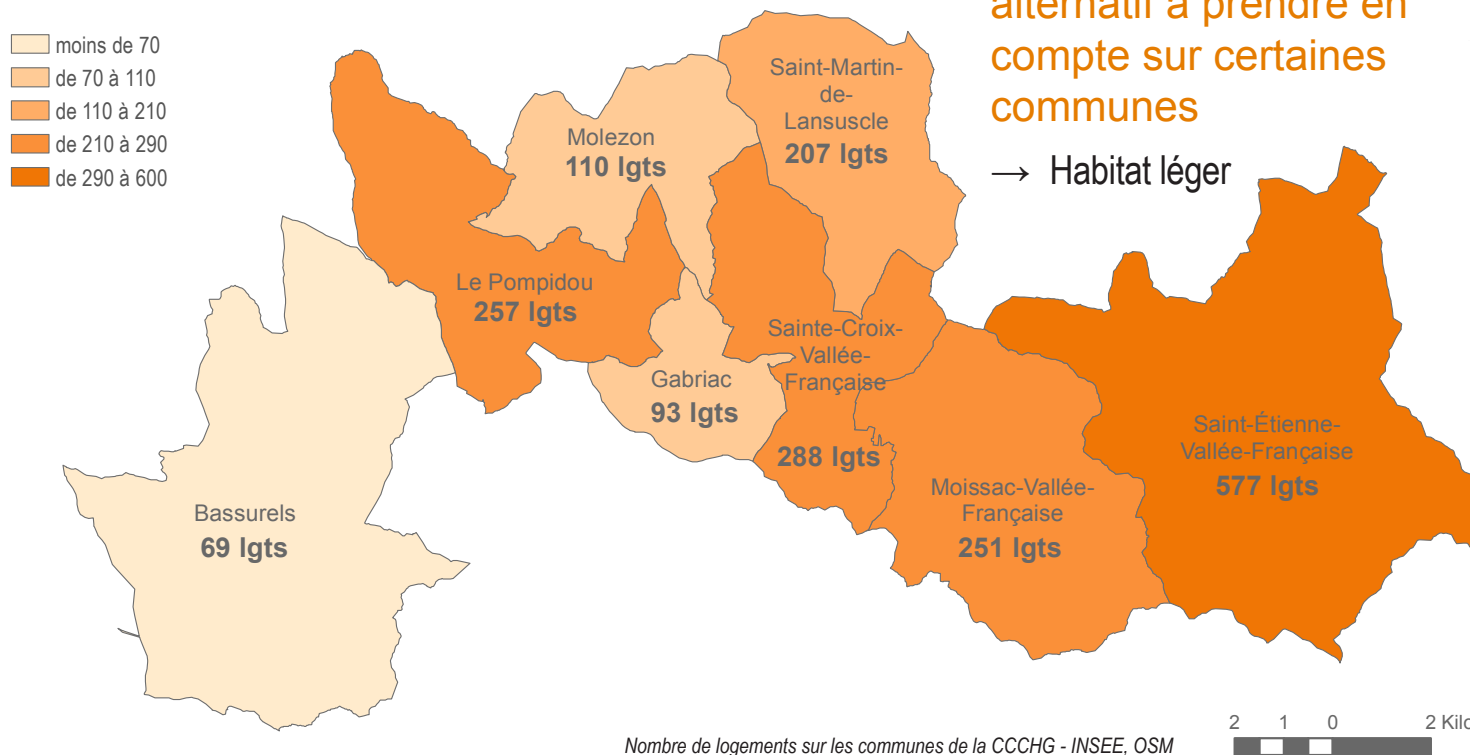
- 69,1 % des résidences principales sont occupées par des propriétaires

Un parc de logement social à étoffer

- 24 logements sociaux, répartis sur 3 communes

Question de l'habitat alternatif à prendre en compte sur certaines communes

- Habitat léger



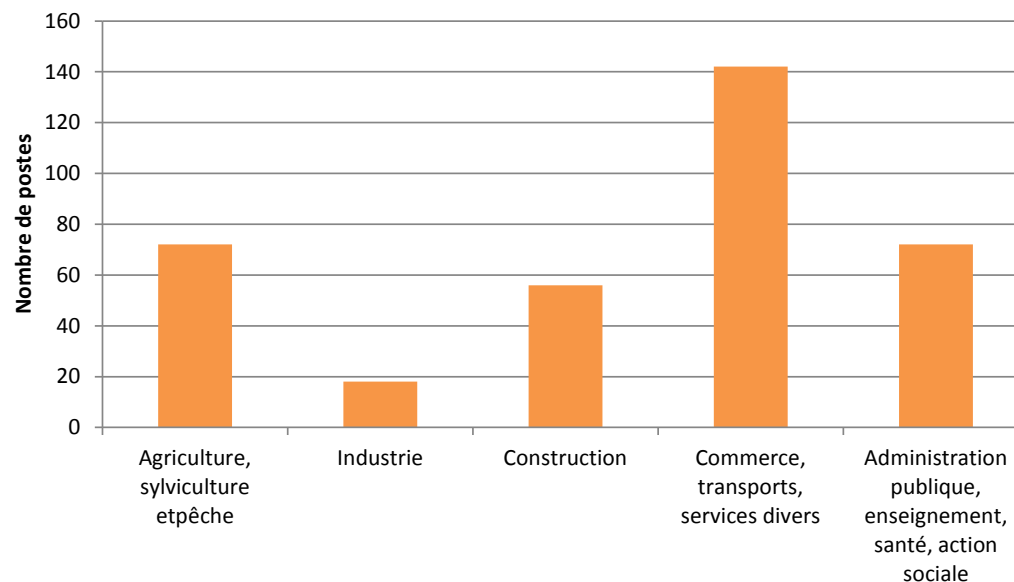
L'activité économique

Une économie principalement tertiaire

De petits établissements et de nombreuses entreprises individuelles

Une place encore fondamentale de l'agriculture...

→ 19 % des actifs



Nombre de postes par secteur d'activité sur la CCCHG - INSEE, CLAP

L'agriculture

Un volet spécifique du diagnostic (établi par le copage)

- Établir un état des lieux de l'activité agricole sur le territoire
- Identifier les espaces utilisés par l'agriculture
- Recenser et analyser les perspectives de développement des exploitations existantes
- Travail d'analyse et de synthèse pour fournir aux élus un outil d'aide à la décision
- Attention : diagnostic réalisé en 2014 : vigilance sur les données (nb d'exploitations..) et projets

124 exploitations agricoles recensées

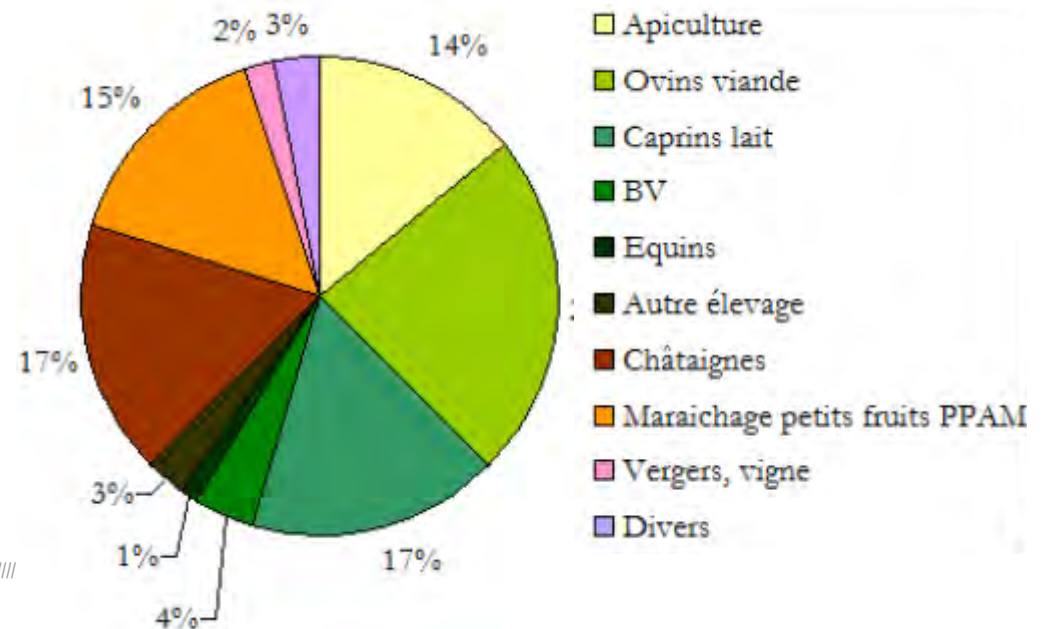
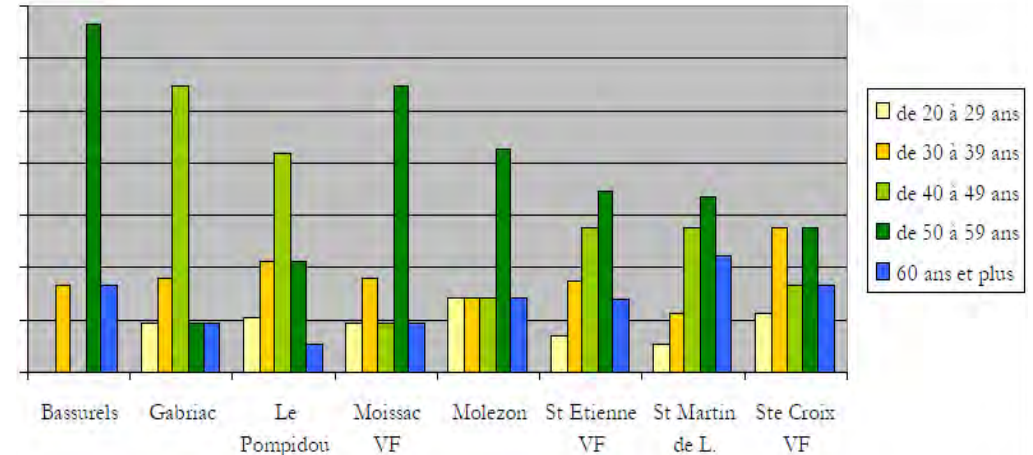
- 111 ayant leur siège sur le territoire communautaire
- 13 ayant leur siège à l'extérieur
- 90% en exploitation individuelle
- 63% en HCF

Des enjeux importants en termes de reprises

Des productions diversifiées (dominante élevage)

- 67% des EA ont au moins 2 productions
- 75 % des EA ont un cheptel

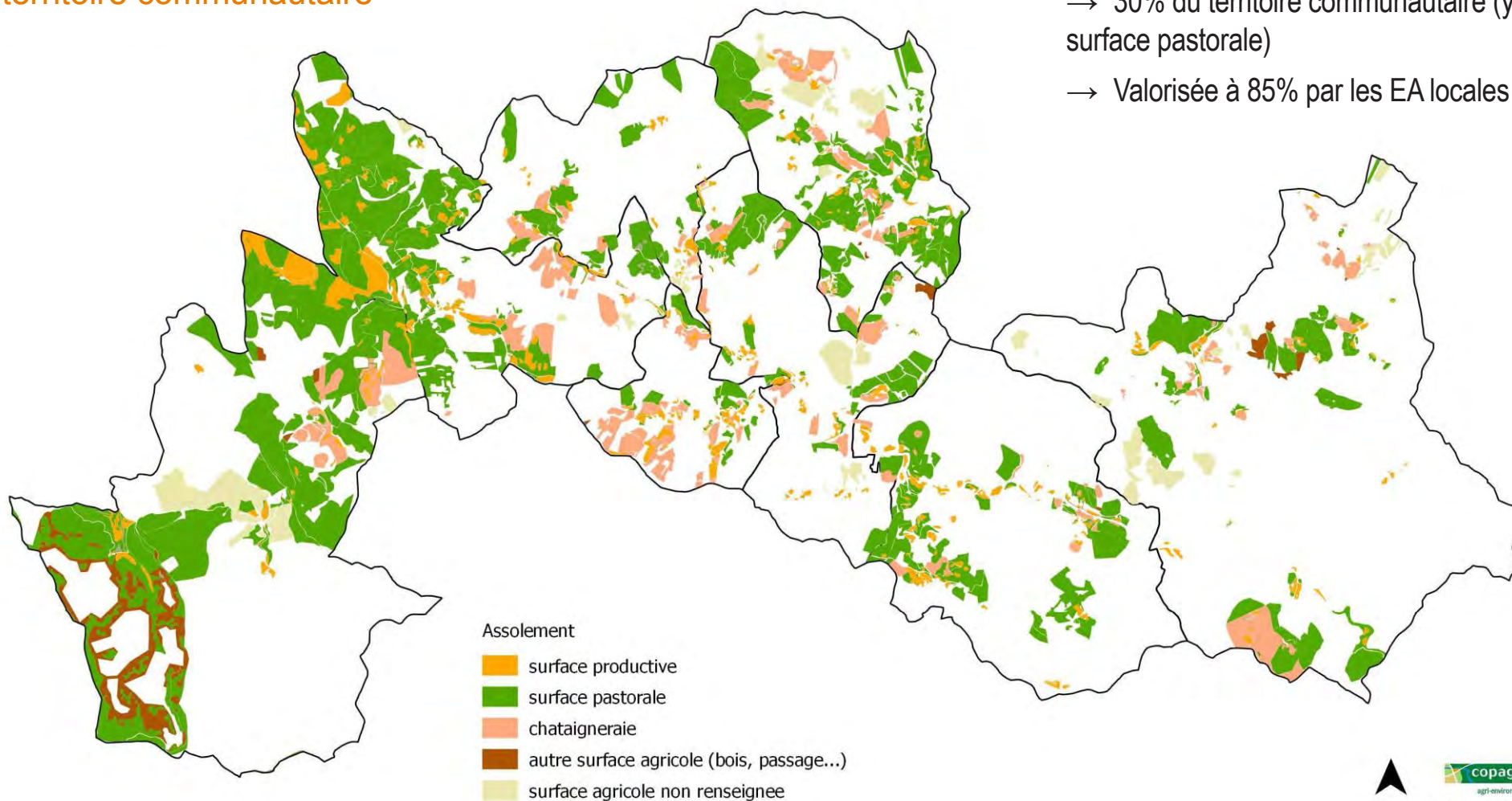
Les exploitants selon l'âge et selon la commune - Source : Copage



Les productions agricoles des exploitations recensées - Source : Copage

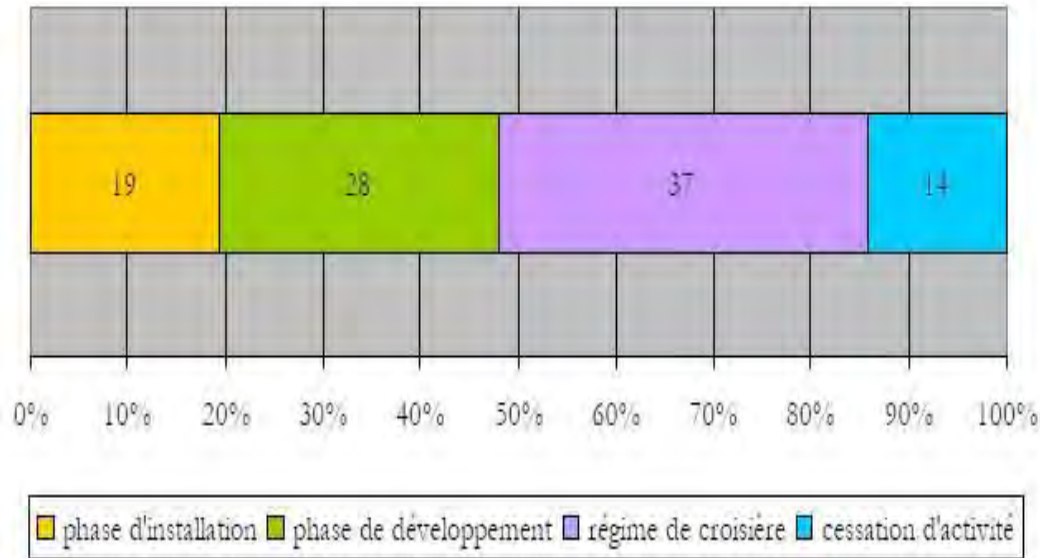
Surface agricole du territoire communautaire

- Surface agricole : 6 290 ha
- 30% du territoire communautaire (y compris surface pastorale)
- Valorisée à 85% par les EA locales



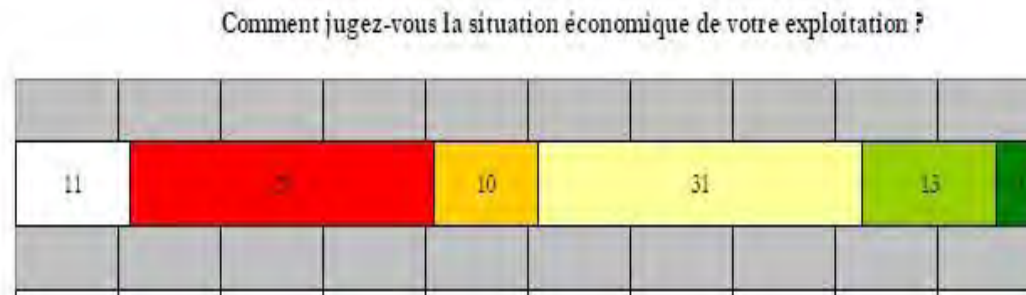
Valorisation des productions

- Transformation : 63% des EA
- Mobilisation des outils collectifs pour 40% des EA = véritable outil de dynamisme local
- Vente directe : 82%
- Labels de qualité : 48%



Problématique foncière

- 45% des EA souhaiteraient davantage de surfaces. Aucune n'est autonome en fourrages ;
- Crainte de perte de parcelles : insécurité des accords (forte dépendance, ce qui implique la moindre perte foncier peut amener déstabilisation de l'activité agricole



Pérennité & perspectives - Source : Copage

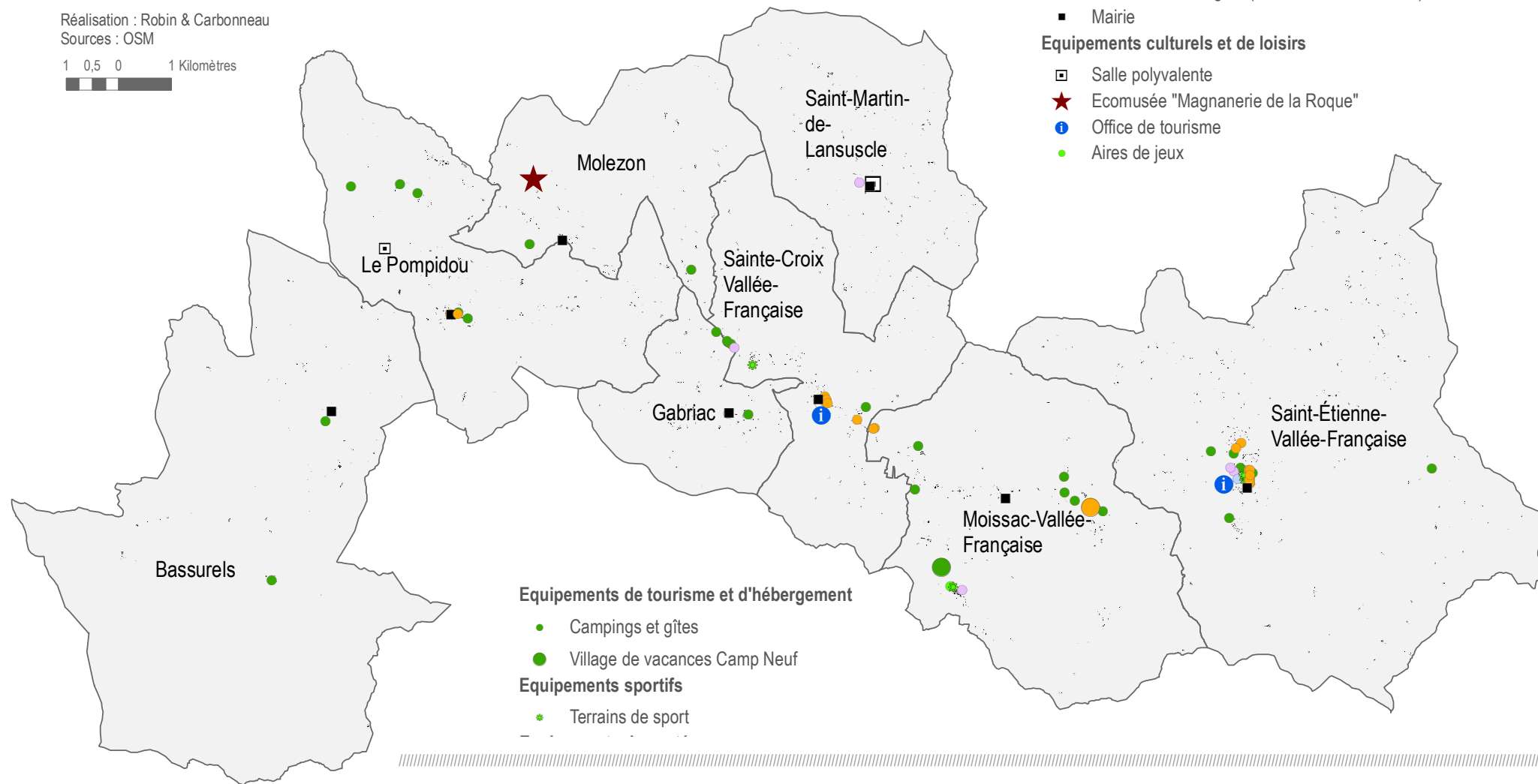
Enjeux du PLU

- Agriculture = Richesse économique (produits locaux, accueil), mise en valeur territoire (différentes productions occupant espaces eux aussi différenciés)
- Problématique foncière : Préserver les terres agricoles / celles qui présentent un potentiel
- Lutter contre la fermeture des milieux
- Améliorer la desserte agricole (cheminements, etc.)
- Faciliter les nouvelles installations (systèmes à taille humaine, attractivité du territoire, projet de vie, HCF, âge moyen d'installation à 34 ans, etc.)
- Faciliter la diversification des productions, des activités.

Les équipements et services

Réalisation : Robin & Carbonneau
 Sources : OSM

1 0,5 0 1 Kilomètres

Equipements administratifs et services publics

- Coopérative fromagère "Pélardon des Cévennes"
- Services aux usagers (commerces et services)
- Mairie

Equipements culturels et de loisirs

- ▣ Salle polyvalente
- ★ Ecomusée "Magnanerie de la Roque"
- i Office de tourisme
- Aires de jeux

Equipements de tourisme et d'hébergement

- Campings et gîtes
- Village de vacances Camp Neuf

Equipements sportifs

- * Terrains de sport

Equipements de santé

- Services médicaux

Equipements scolaires et de formation

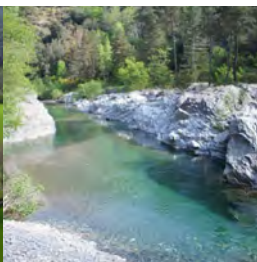
- Ecoles et collèges

3. Le fonctionnement et la dynamique des espaces bâtis

Bassurels



Gabriac



Moissac



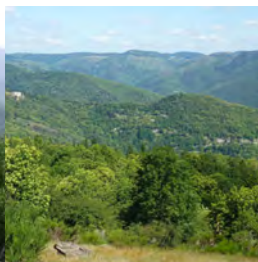
Molezon



Le Pompidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*



*Saint-Martin
de-Lansuscle*



Structure et évolutions

Un habitat dispersé, fondement de l'identité du territoire

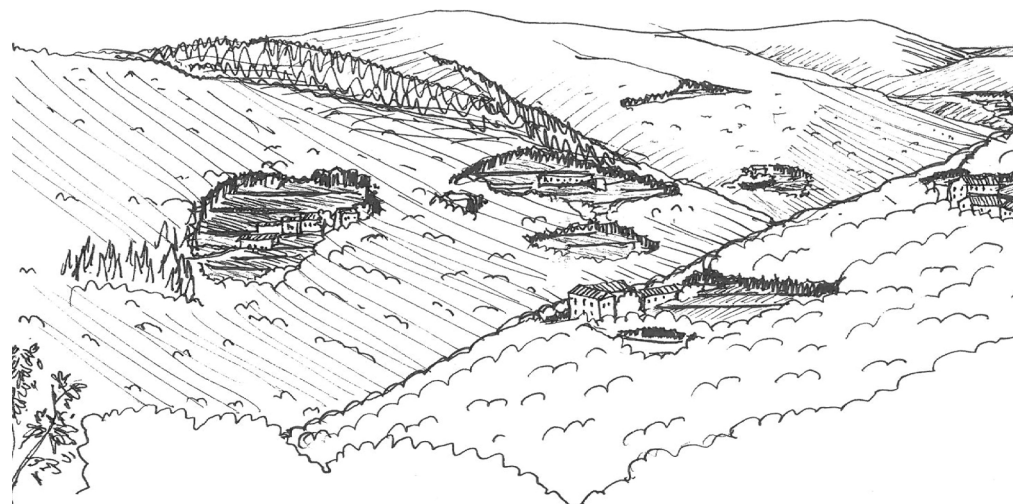
Le mas, point historique de l'occupation de l'espace

Une trame de hameaux

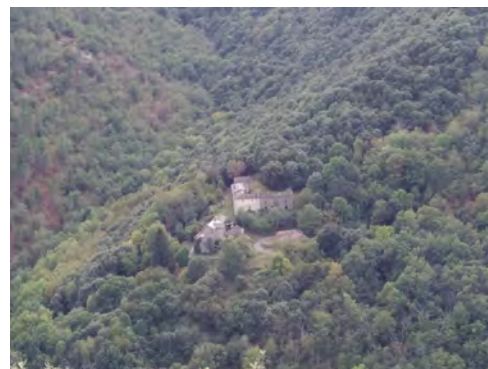
Maîtrise foncière et perspectives d'évolution

Enjeux de la densification au regard des singularités des territoires cévenols

Enjeux de La préservation des singularités locales au regard du Code de l'Urbanisme



Une trame de hameaux visible dans le paysage des vallées



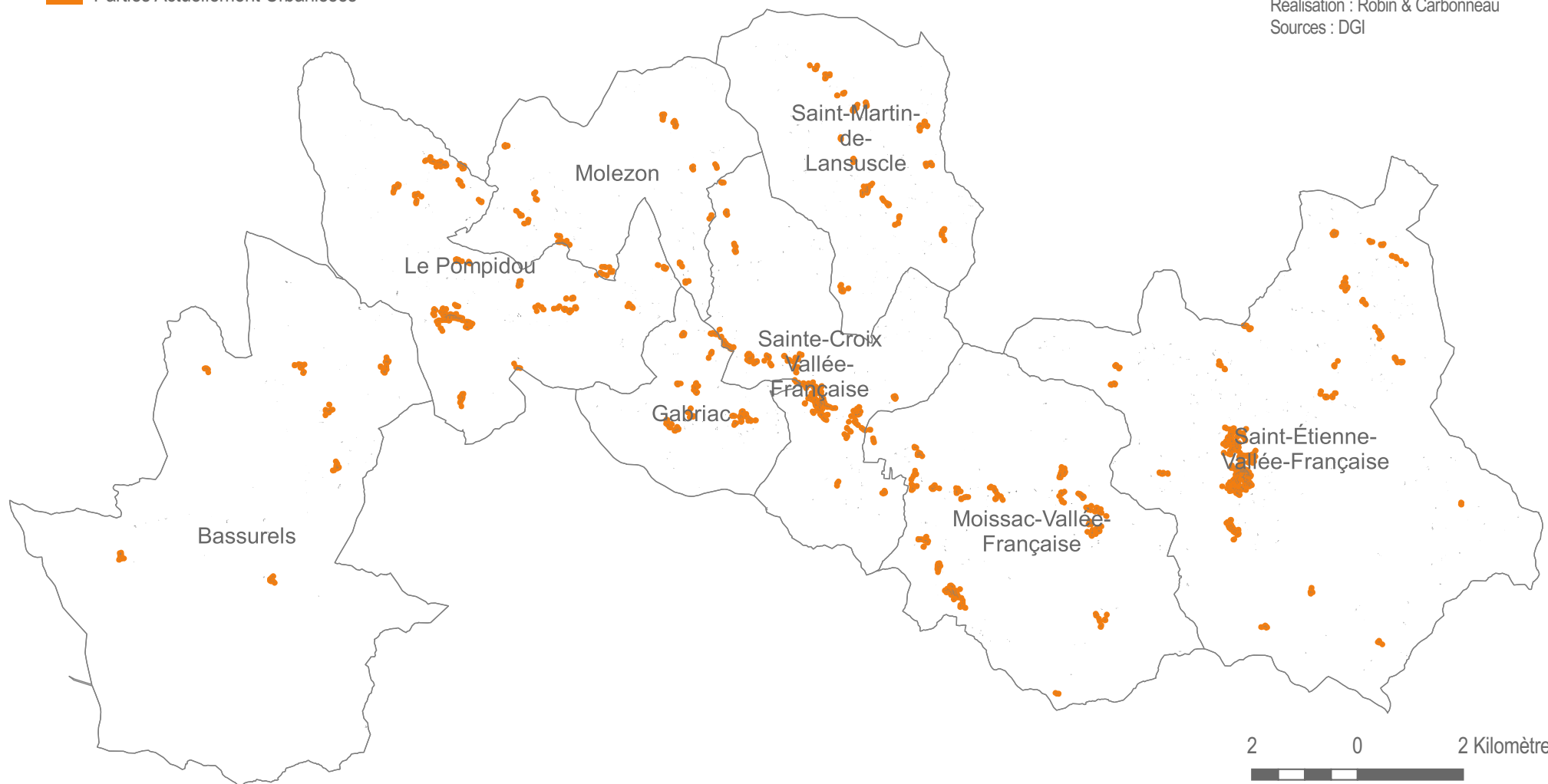
Habitat dispersé en mas et hameaux

 Parties Actuellement Urbanisées

PLUi de la CCCHG

Réalisation : Robin & Carbonneau

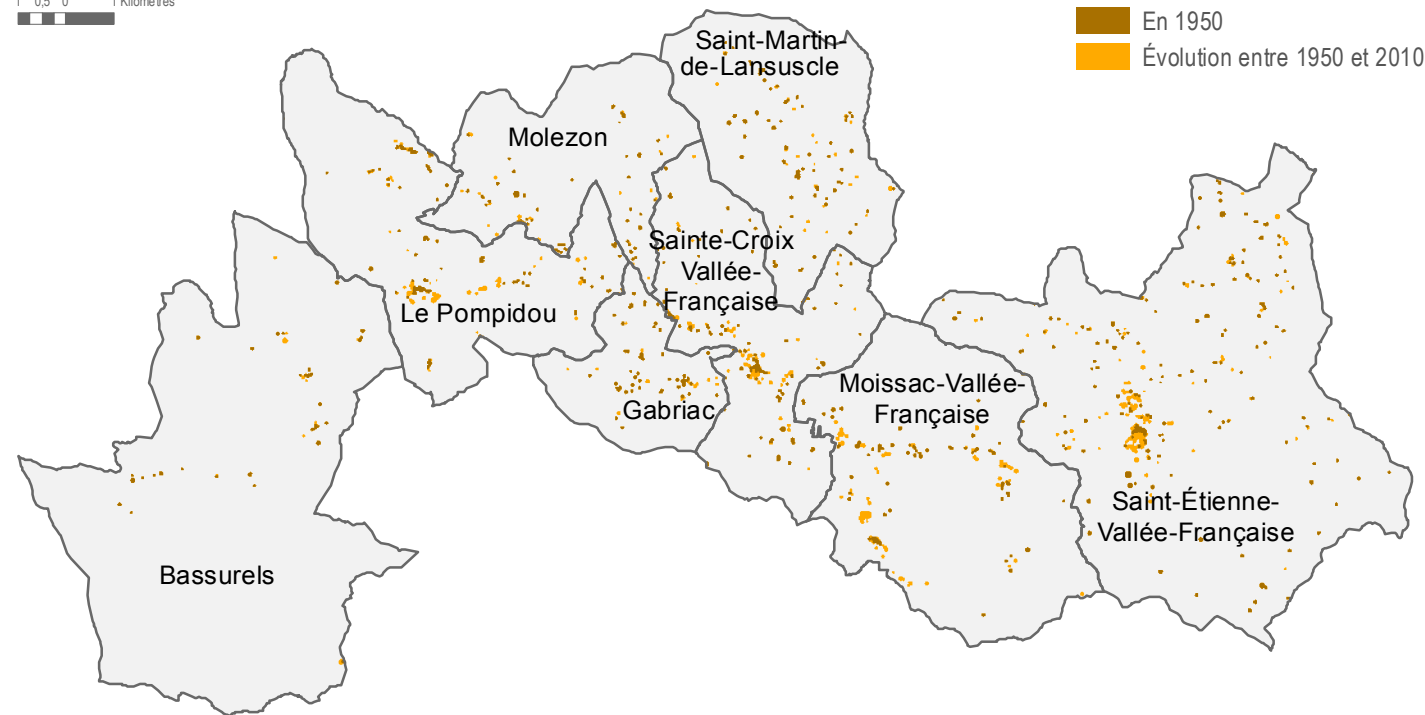
Sources : DGI



Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

- Une consommation modérée
- 2,4 ha/an à l'échelle communautaire sur 60 ans.
- Une augmentation des besoins fonciers par habitant accueilli au cours des dernières décennies
- Des enjeux différents dans les bourgs et dans les hameaux

Réalisation : Robin & Carbonneau (H. Grébic)
Sources : OSM, DREAL LR
1 0,5 0 1 Kilomètres



Évolutions urbaines sur le territoire de la Cévenne des Hauts Gardons entre 1950 et 2010 - DREAL LR (Tâches urbaines résidentielles 1950 et 2010)

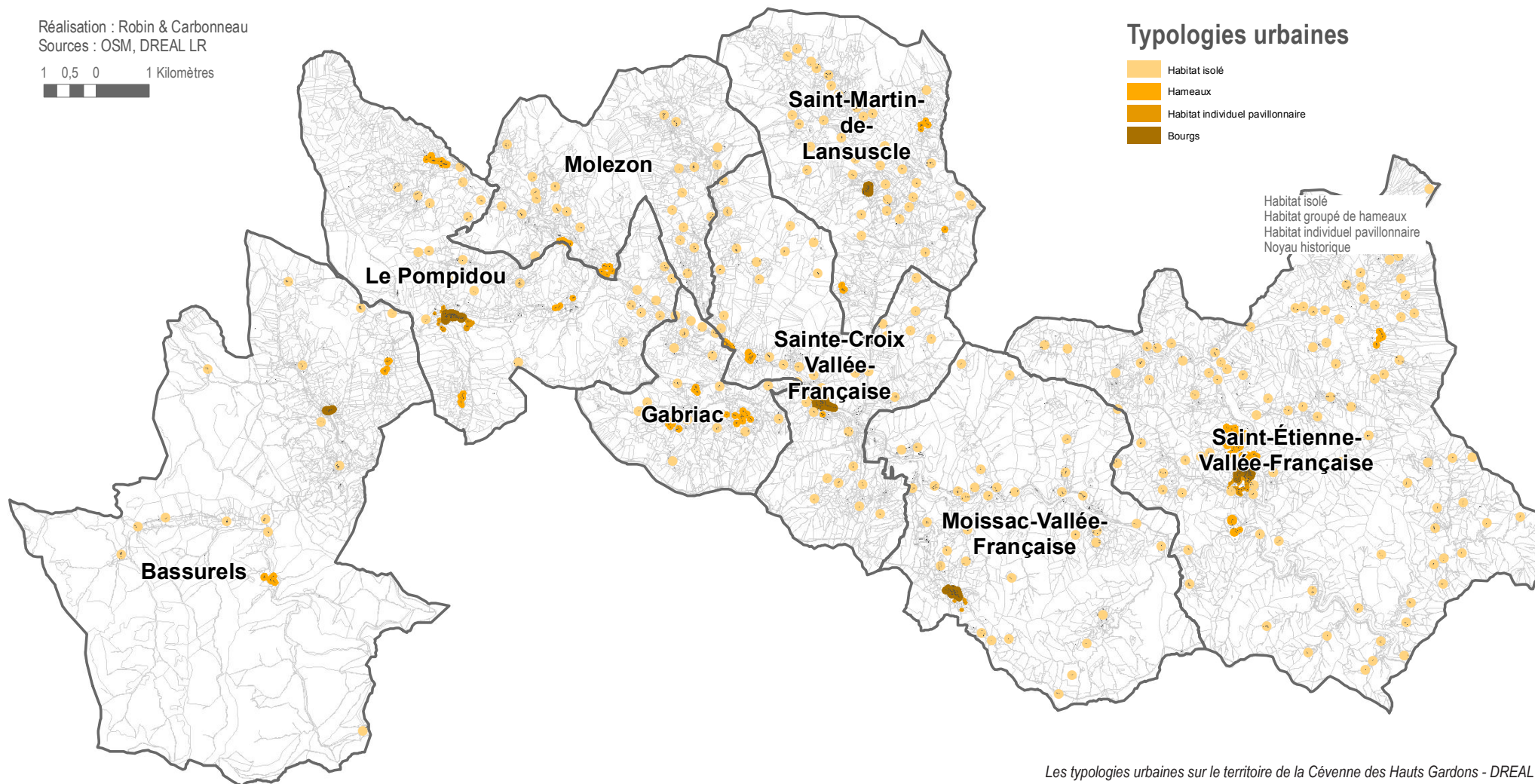
Réalisation : Robin & Carbonneau
Sources : OSM, DREAL LR

1 0,5 0 1 Kilomètres



Typologies urbaines

- Habitat isolé
- Hameaux
- Habitat individuel pavillonnaire
- Bourgs



Les typologies urbaines sur le territoire de la Cévenne des Hauts Gardons - DREAL LR

Typologies urbaines et densités

4 types de tissus urbains se distinguent :

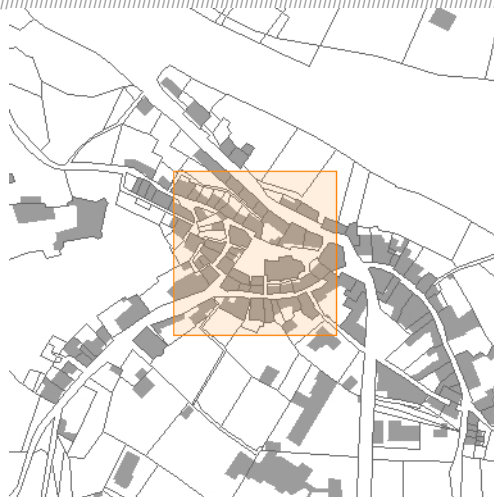
1. Les noyaux historiques ;
2. L'habitat individuel pavillonnaire ;
3. L'habitat groupé de hameaux ;
4. L'habitat isolé.



Exemple de typologies urbaines «types» sur le territoire de la Cévenne des Hauts Gardons, à l'échelle de Moissac-Vallée-Française et Saint-Etienne-Vallée-Française - DGI cadastre

Les noyaux historiques (densité 1)

- Densité : 55 lgts/ha
- Population estimée : 115 hab/ha
- Hauteur de bâti : R+1 à R+2
- Taille moyenne des parcelles : 100 m² ;
- Emprise au sol des constructions : 60 à 70 % ;
- Implantation des constructions les unes par rapport aux autres : maisons mitoyennes, parfois sur 3 côtés ;
- Implantation des constructions par rapport aux voies : les maisons se situent à l'alignement des voies.



Repérage du secteur étudié sur les noyaux historiques (1 ha) - DGI cadastre



Repérage du secteur étudié sur les noyaux historiques (1 ha) - DGI cadastre, IGN (BD ORTHO)

L'habitat individuel pavillonnaire (densité 2)

- Densité : 10 lgts/ha
- Population estimée : 25 hab/ha
- Hauteur de bâti : RDC à R+1
- Taille moyenne des parcelles : 500 m²
- Emprise au sol des constructions : 20 à 25 %
- Implantation des constructions les unes par rapport aux autres : maisons individuelles souvent non mitoyennes
- Implantation des constructions par rapport aux voies : maisons en milieu de parcelles, entourées de jardins privés.



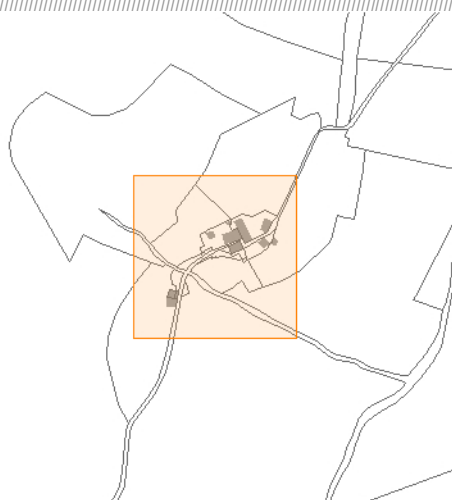
Repérage du secteur étudié sur l'habitat individuel pavillonnaire (1 ha) - DGI cadastre



Repérage du secteur étudié sur l'habitat individuel pavillonnaire (1 ha) - DGI cadastre, IGN (BD ORTHO)

L'habitat groupé de hameaux (densité 3)

- Densité : moins de 5 lgts/ha
- Population estimée : 5 à 10 hab/ha
- Hauteur de bâti : RDC à R+1
- Taille moyenne des parcelles : 200 m²
- Emprise au sol des constructions : 30 à 40 %
- Implantation des constructions les unes par rapport aux autres : maisons individuelles souvent mitoyennes ou relativement proches les unes des autres
- Implantation des constructions par rapport aux voies : maisons implantées à l'alignement de la voie.



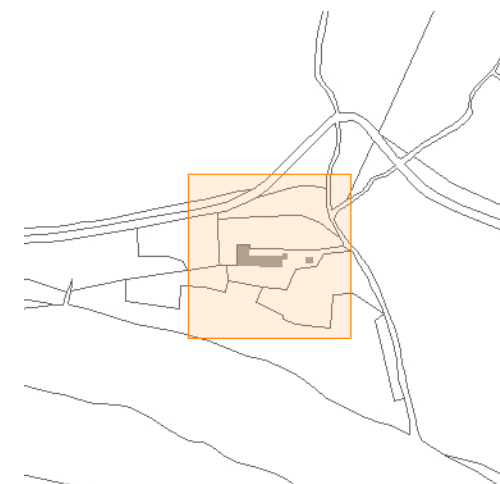
Repérage du secteur étudié sur l'habitat groupé de hameaux (1 ha) - DGI cadastre



Repérage du secteur étudié sur l'habitat isolé de hameaux (1 ha) - DGI cadastre, IGN (BD ORTHO)

L'habitat isolé (densité 4)

- Densité : moins d'1 lgts/ha
- Population estimée : moins de 2 hab/ha
- Hauteur de bâti : R+1 à R+2
- Taille moyenne des parcelles : 1 000 m²
- Emprise au sol des constructions : 20 à 25 %
- Implantation des constructions les unes par rapport aux autres : habitations isolées
- Implantation des constructions par rapport aux voies : variable, mais souvent en bout de voie.



Repérage du secteur étudié sur l'habitat isolé (1 ha) - DGI cadastre



Repérage du secteur étudié sur l'habitat isolé (1 ha) - DGI cadastre, IGN (BD ORTHO)

Enjeux

Les typologies bâties ont une incidence sur la densité bâtie et la consommation d'espace.

En règle générale pour économiser le foncier (agricole notamment) on cherche à limiter l'habitat individuel pavillonnaire et l'habitat dispersé qui génèrent par définition une consommation d'espace plus importante que les typologies d'habitat regroupé.

Toutefois, le territoire de la CCCHG constitue un cas de figure singulier, caractérisé par :

- une très faible artificialisation du territoire,
- une occupation des vallées traditionnellement fondée sur une dispersion de l'habitat,
- un maillage bien constitué de hameaux et mas isolés à l'échelle du territoire communautaire,
- une réduction des espaces agricoles due principalement à la fermeture des espaces (progression des espaces forestiers), plus qu'à l'urbanisation.
- une forte demande pour des modes d'habiter fondés sur un rapport étroit avec la nature...

Dès lors, pour le maintien des espaces agricoles et la maîtrise de la consom-

mation d'espace, l'enjeu du PLUi va constituer, plus qu'à limiter les capacités d'urbanisation et à encourager la densité, à équilibrer l'offre et les typologies d'habitat, à travers des mesures ciblées selon les espaces, par exemple :

- Favoriser le réinvestissement des bourgs (réduction de la vacance, de la part des résidences secondaires, amélioration du confort, etc.)
- Permettre l'implantation aux abords des bourgs de typologies bâties répondant aux besoins (accessibilité, confort, etc.) des personnes souhaitant se rapprocher des équipements (personnes âgées, couples avec enfants, etc.),
- Permettre le confortement des hameaux et le réinvestissement du bâti isolé délaissé ou ruiné dans les espaces agricoles,
- Permettre le développement d'habitat isolé favorable à la reconquête agricole sur le territoire.

Dans ce contexte, si on doit chercher à modérer le recours aux typologies bâties pavillonnaires en périphérie des bourgs il s'agit aussi, au-delà des enjeux d'économie foncière, d'éviter une rupture trop brutale avec le tissu traditionnel patrimonial.

Le maintien/développement de l'habitat isolé et le maintien d'un maillage d'habitat à l'échelle des vallées doivent par ailleurs constituer un vecteur de reconquête agricole à l'échelle de la CCCHG.

Patrimoine bâti



Château de Poujol - Bassurels



Château de la Devèze - Molezon



Temple de Gabriac



Dolmen du Plo de la Cabanel - Saint Etienne Vallée Française



Château de Poujol - Bassurels



Château de Cauvel- Saint Martin de Lansuscle



Temple de Saint-Martin-de-Lansuscle



Dolmen de Coumbaou- Saint Etienne Vallée Française



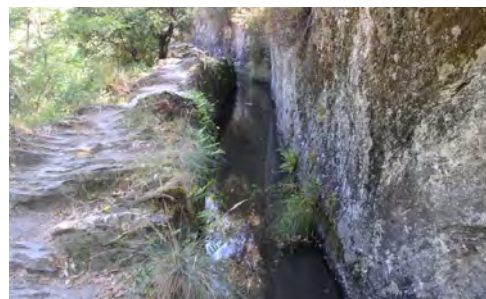
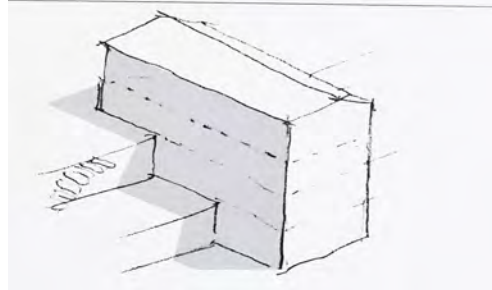
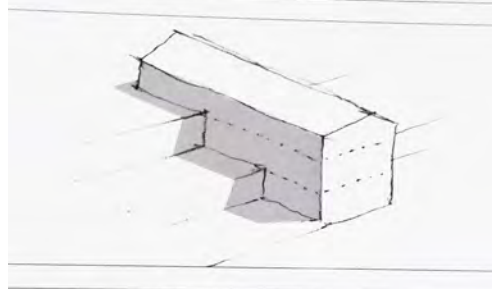
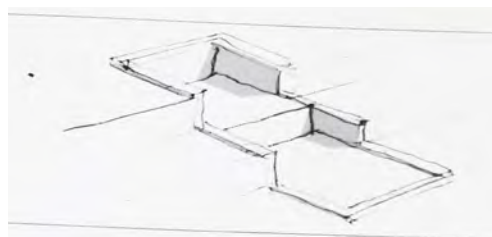
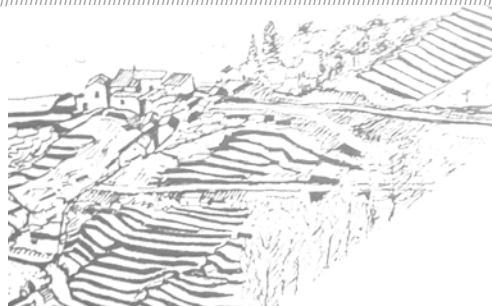
Château de Masaribals - Le Pompidou



Château de la Devèze- Molezon



Église de Molezon, classée



Enjeux

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine :
- Monuments et bâti remarquable,
- patrimoine archéologique,
- patrimoine architectural («morphologies»),
- patrimoine vernaculaire (traversiers, patrimoine lié à l'eau -béals, ponts, etc.-, chemins, drailles, etc.)

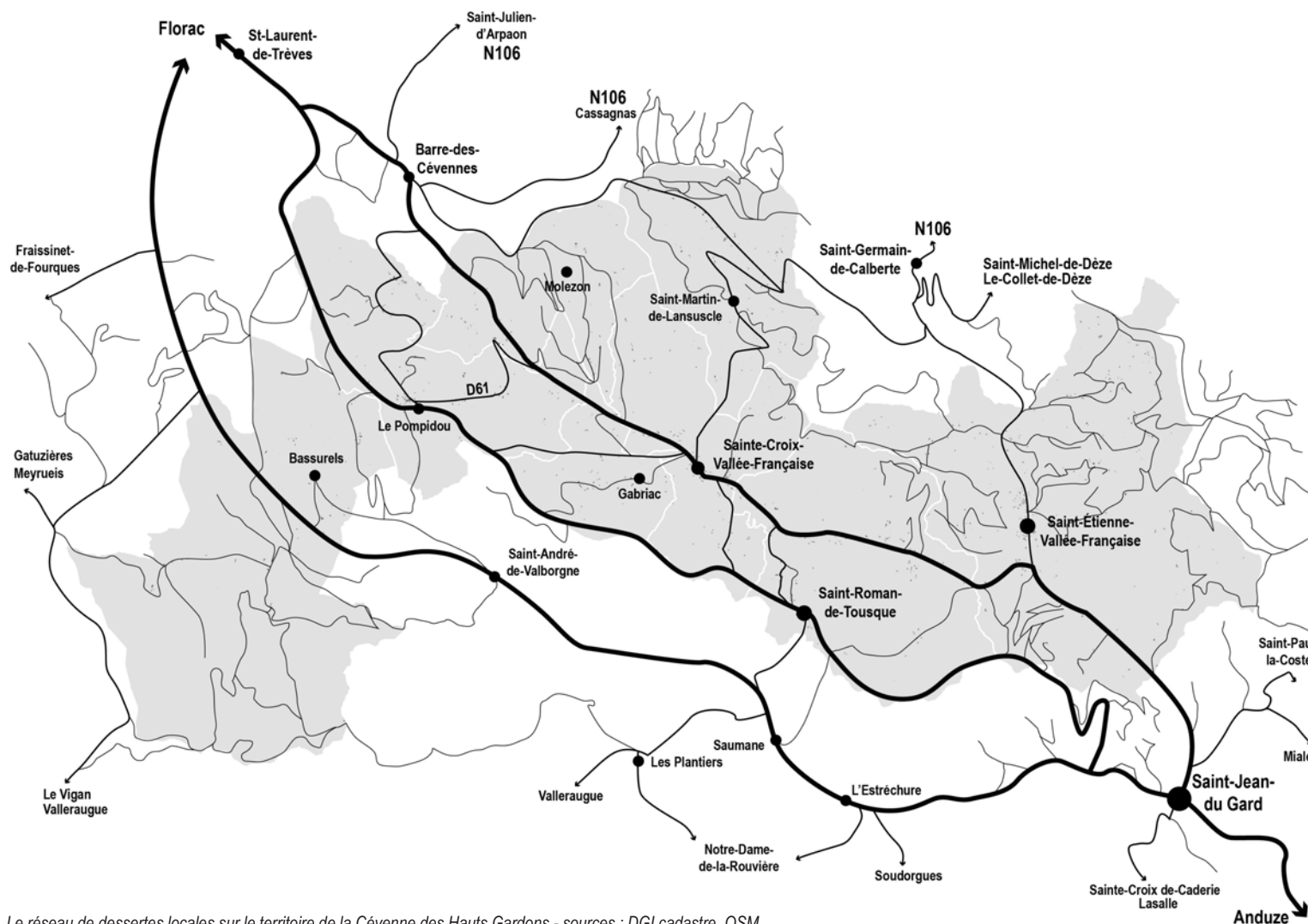
Les déplacements

Une forte dépendance à la voiture individuelle

Des coûts liés aux transports élevés

Des initiatives en faveur des modes doux

- Covoiturage
- Voies douces
- TAD + TC ?
- Maison de Services Au Public
- Numérique



Le réseau de dessertes locales sur le territoire de la Cévenne des Hauts Gardons - sources : DGI cadastre, OSM

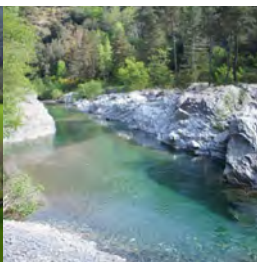


4. Le volet forestier

Bassurels



Gabriac



Moissac



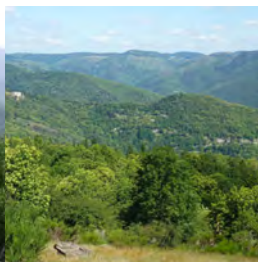
Molezon



Le Pompidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*



*Saint-Martin
de-Lansuscle*

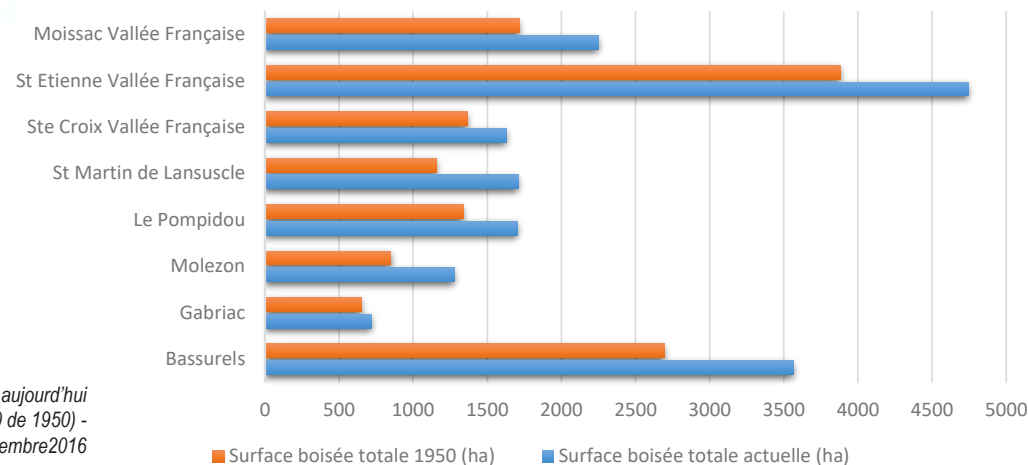
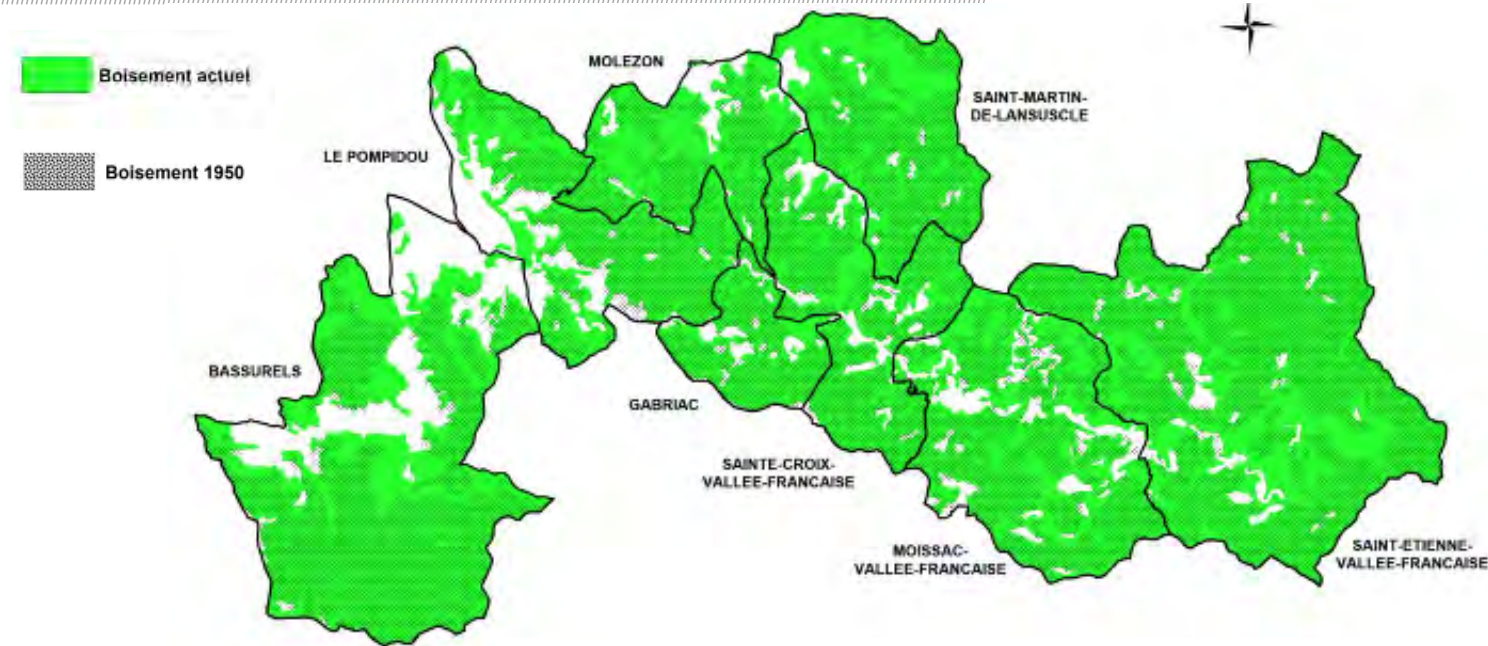


Connaissance du secteur forestier

→ La part boisée passe de 66% du territoire en 1950 à 85% aujourd'hui (45% pour le département), soit 17700 ha sur 20700 ha.

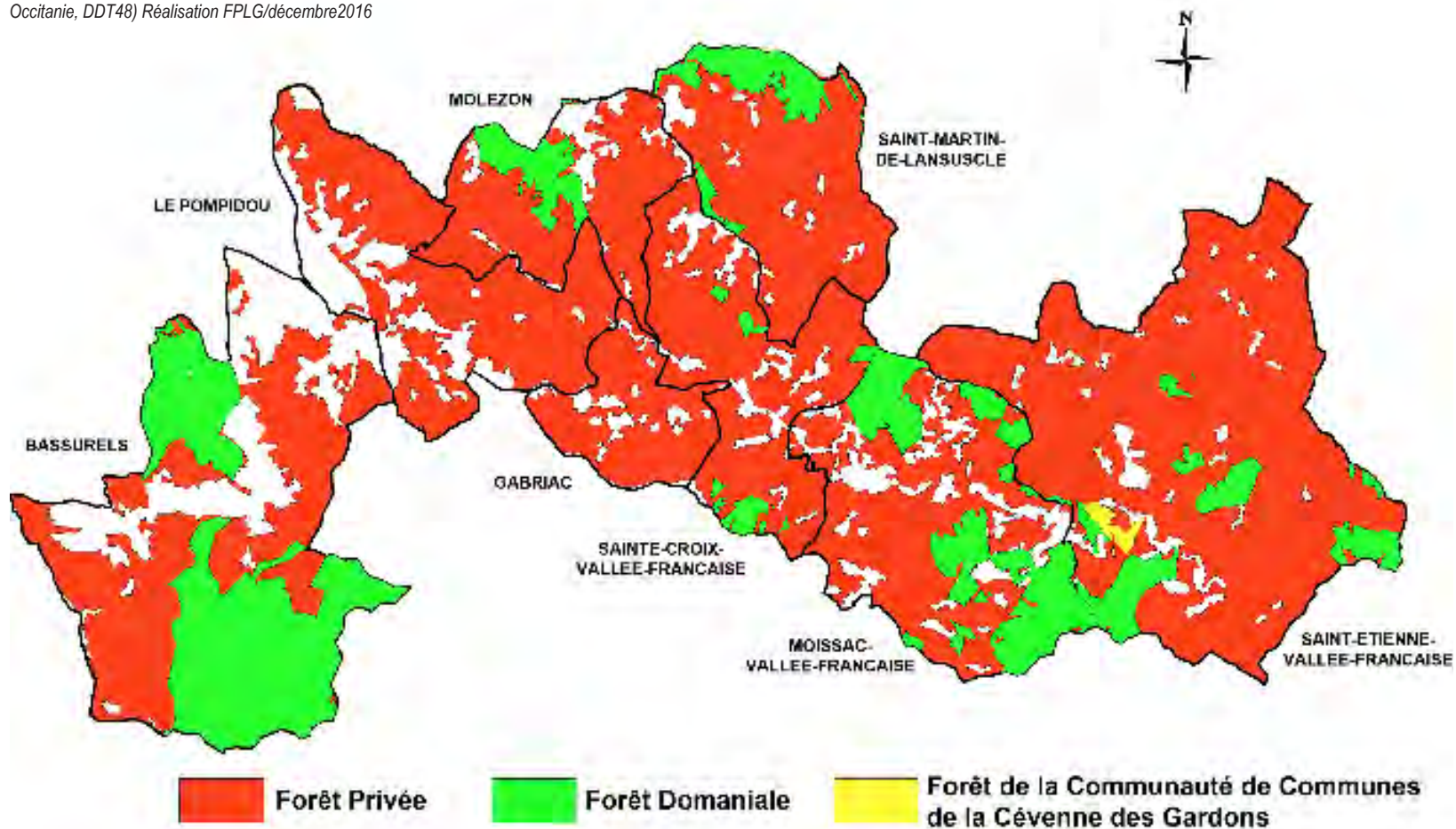
Le foncier

→ Sur le territoire de la CCCHG, les propriétés privées forestières représentent 14400 ha (soit 80% de la surface boisée) contre 3597 ha de forêts publiques (20% de la surface boisée).



Évolution du boisement entre 1950 et aujourd'hui
 (Source : IFN et IGN Scan 50 de 1950) -
 Réalisation FPLG/décembre2016

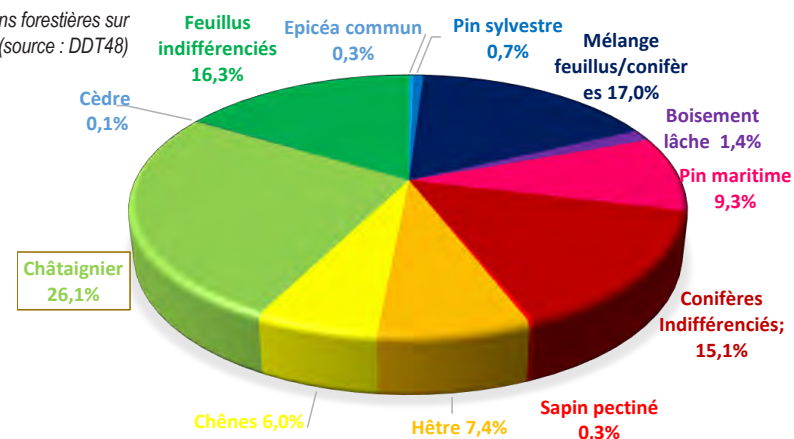
Répartition des forêts publiques et privées (source : DREAL Occitanie, DDT48) Réalisation FPLG/décembre2016



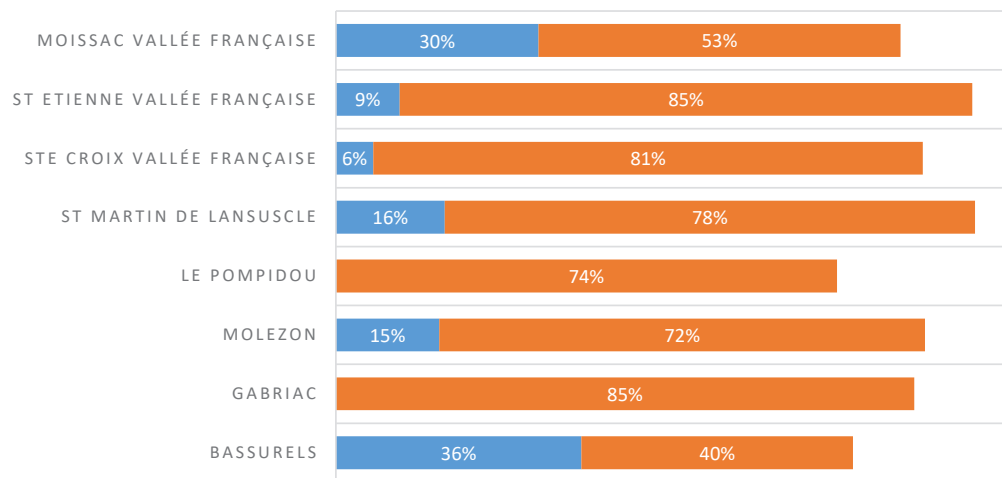
Peuplement et essences

→ Le territoire de la CCCHG présente une diversité élevée d'essences forestières. On y trouve des essences adaptées au contexte méditerranéen, caractérisé par des hivers doux et humides.

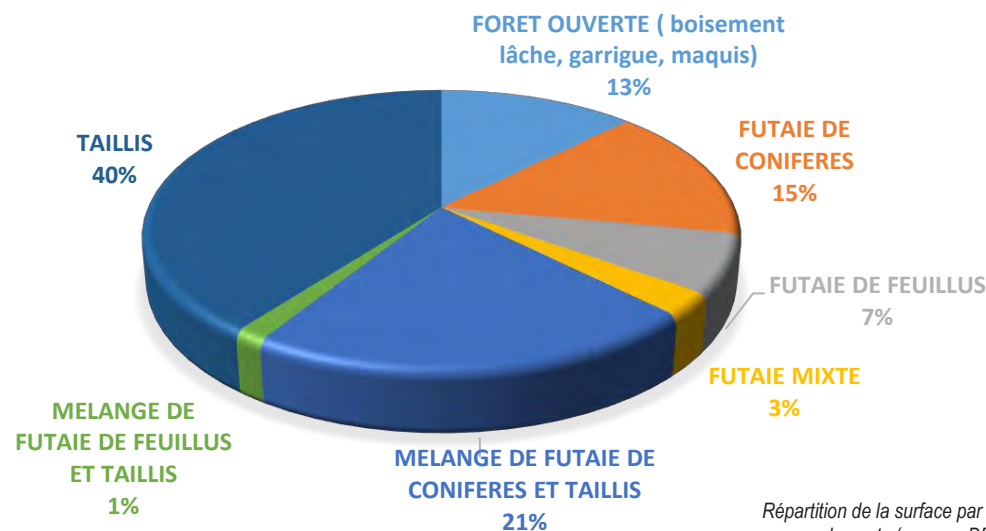
Surface (en %) des formations forestières sur le territoire de la CCCHG (source : DDT48)



■ Surface boisée publique % ■ Surface boisée privée %



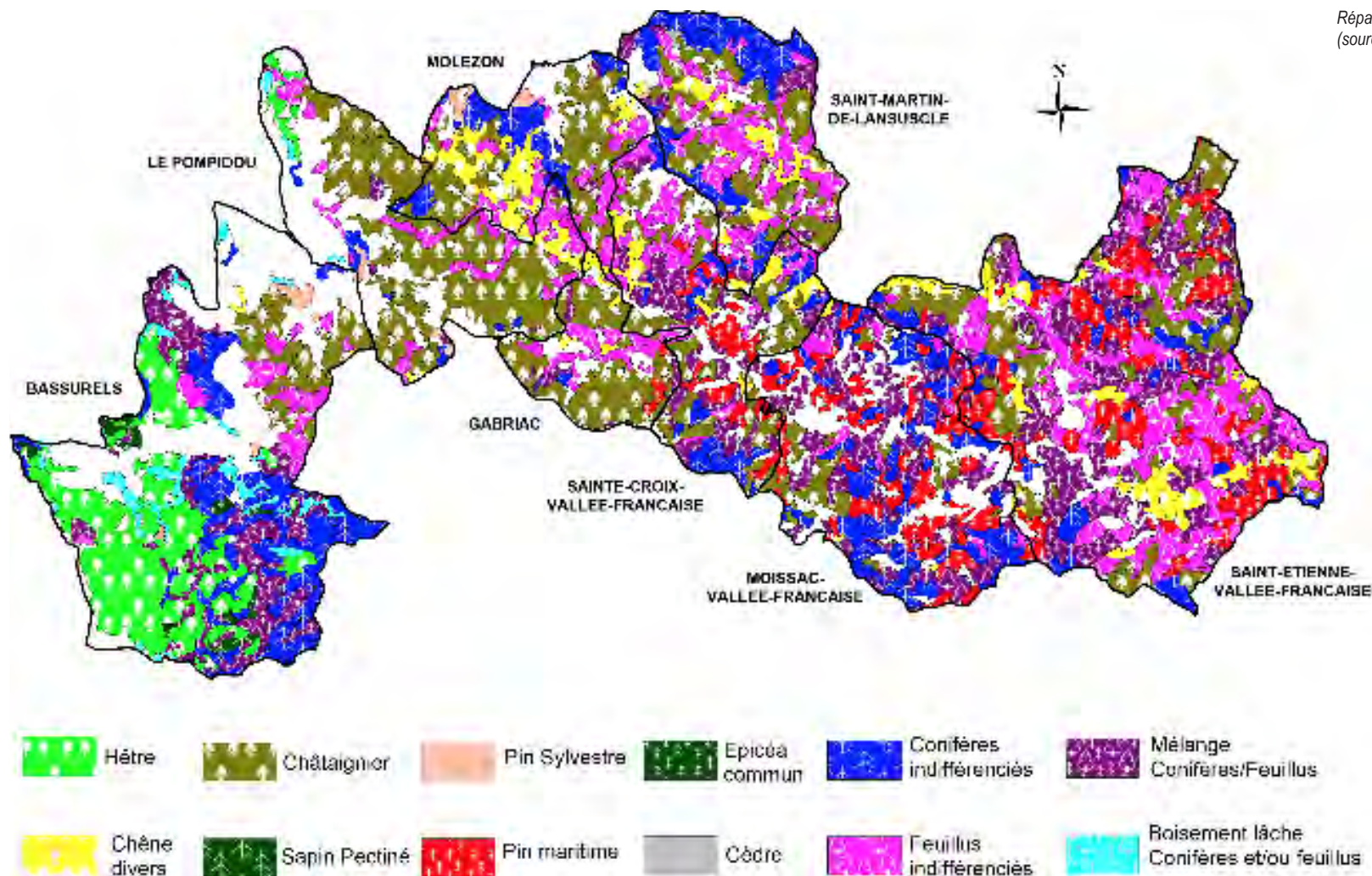
Pourcentage des forêts publiques et privées par commune (source : DREAL Occitanie, DDT 48)



Répartition de la surface par types peuplements (source : DDT48)

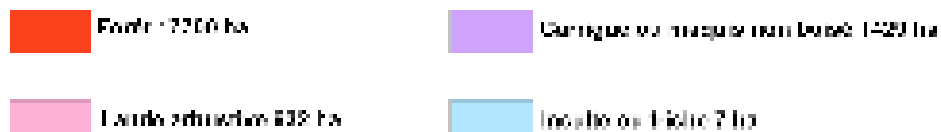


Répartition spatiale des essences et peuplements
 (source : DDT 48) Réalisation FPLG/décembre 2016

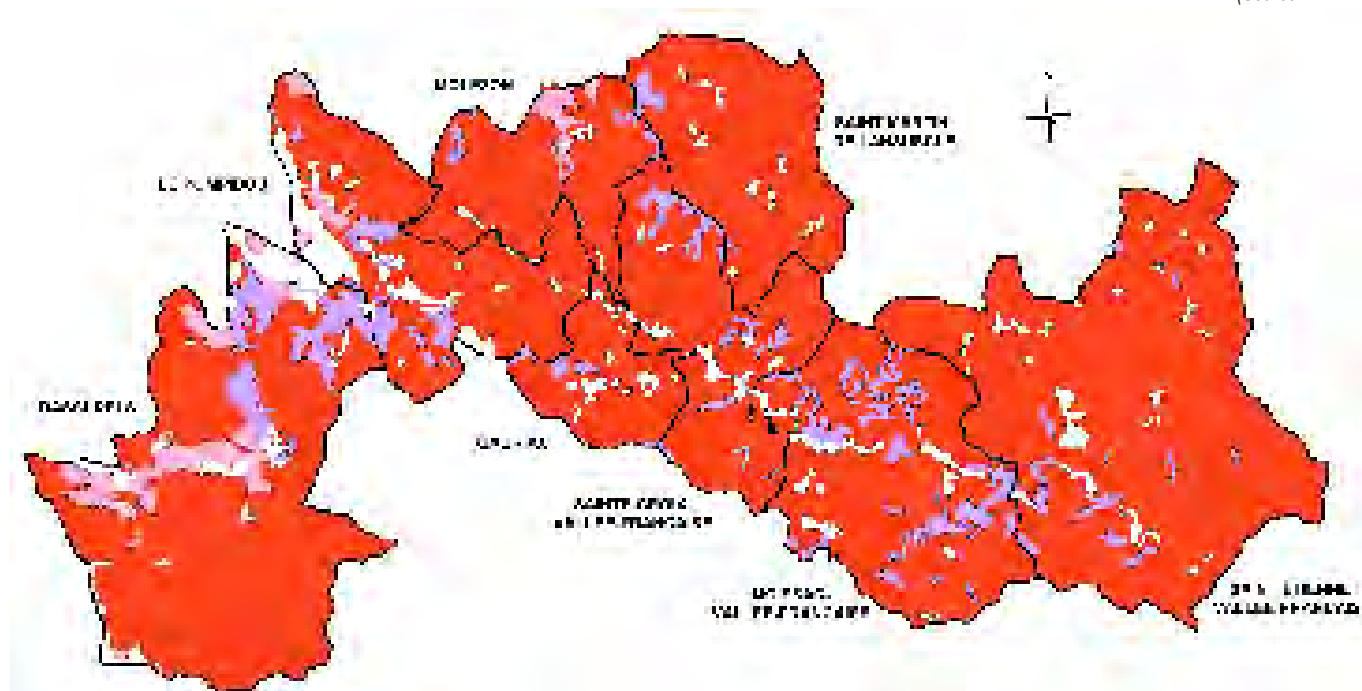


Les dessertes

→ Un réseau n'est pas toujours compatible avec le trafic poids lourd, ponctuel ou fréquent, ce qui pénalise la sortie des bois dans certains secteurs.



Carte de répartition des milieux en cours de fermeture
 (Source : DDT 48)

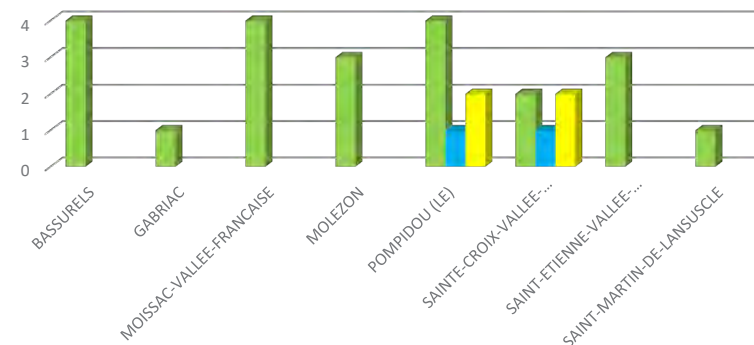


Rôles sur le territoire

- Rôle économique
- Rôle social (cadre de vie, tourisme, chasse, etc.)
- Rôle écologique
- Rôle contre les risques naturels

Tendance évolutive des milieux en cours de fermeture

- Plan Simple de Gestion en cours de validité
- Règlement Type de Gestion en instruction
- Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles en cours de validité

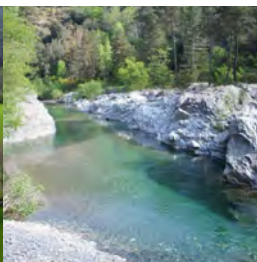


5. État Initial de l'Environnement

Bassurels



Gabriac



Moissac



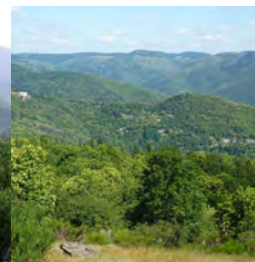
Molezon



Le Pompidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*



*Saint-Martin
de-Lansuscle*

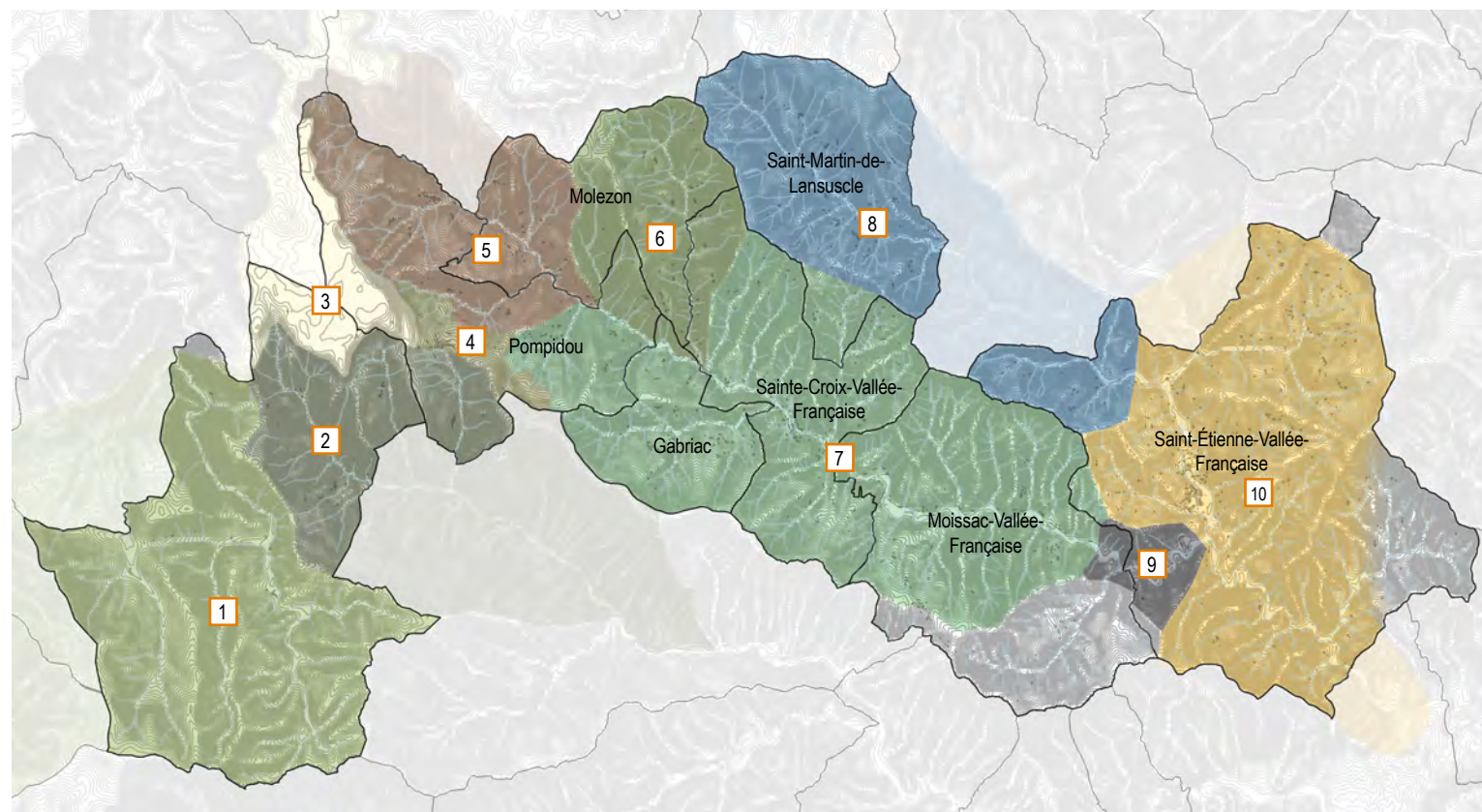


Le paysage

Les unités paysagères

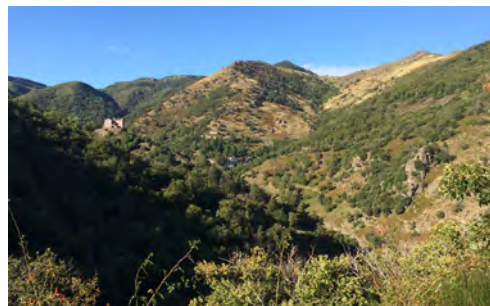
Il est possible de distinguer 10 unités paysagères :

1. « Flanc sauvage nord de l'Aigoual »
2. « Amorce de la vallée Borgne »
3. « Petit plateau calcaire, la Can de l'Hospitalet »
4. « Paysage de bocages du Pompidou »
5. « Amorce sauvage de la vallée française »
6. « Versant de Trabassac »
7. « Cœur de la vallée française »
8. « Petite vallée du Gardon Saint-Martin »
9. « Couloir schisteux creusé »
10. « Paysage à aspect méditerranéen »





1. Flanc sauvage nord de l'Aigoual



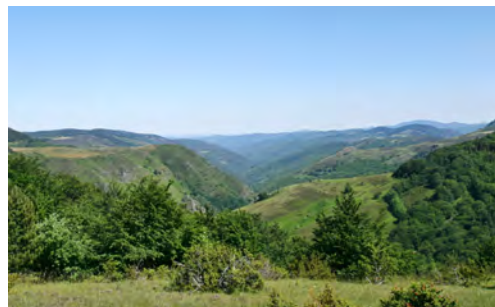
2. Amorce de la vallée Borgne



3. Petit plateau calcaire, la Can de l'Hospitalet



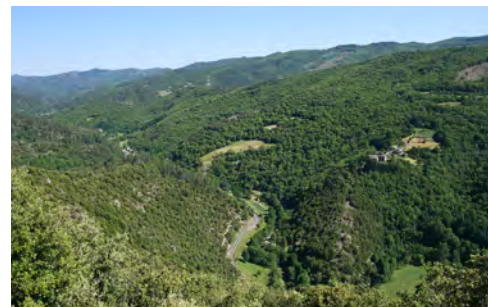
4. Paysage de bocages du Pempidou



5. Amorce sauvage de la vallée française



6. Versant de Trabassac



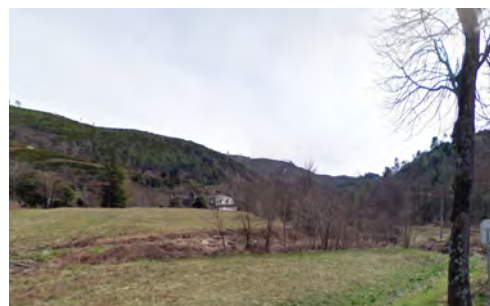
7. Cœur de la vallée française



8. Petite vallée du Gardon Saint-Martin



9. Couloir schisteux creusé



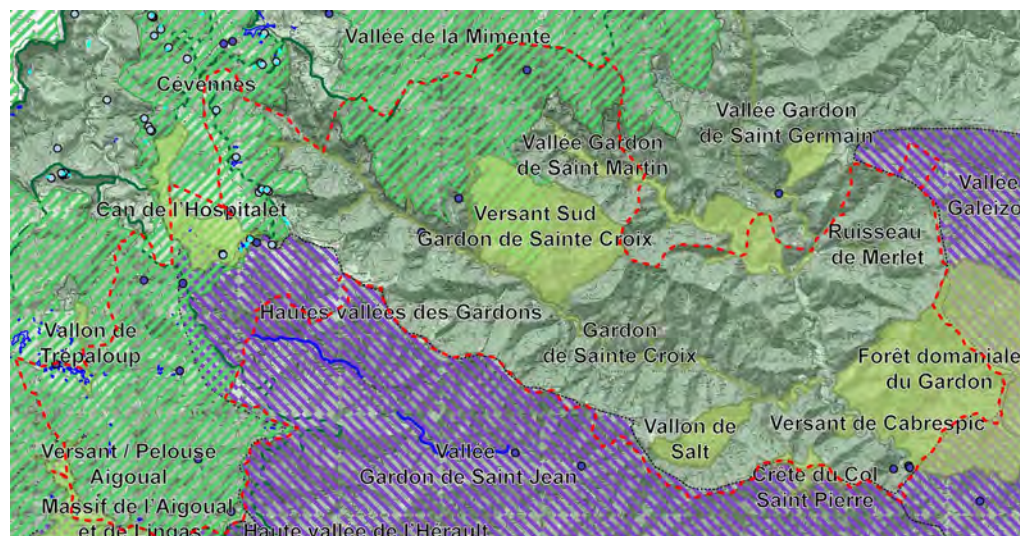
10. Paysage à aspect méditerranéen aux pentes rocheuses douces

Enjeux paysagers :

- Maintien des paysages ouverts des plateaux, cols et crêtes
- Réouverture de points de vue depuis les voies de circulation
- Maintien des châtaigneraies, caractéristiques du territoire
- Préservation des paysages uniques des plateaux, cols et crêtes : soutien du pastoralisme et de l'élevage extensifs, respectueux des paysages et de l'environnement

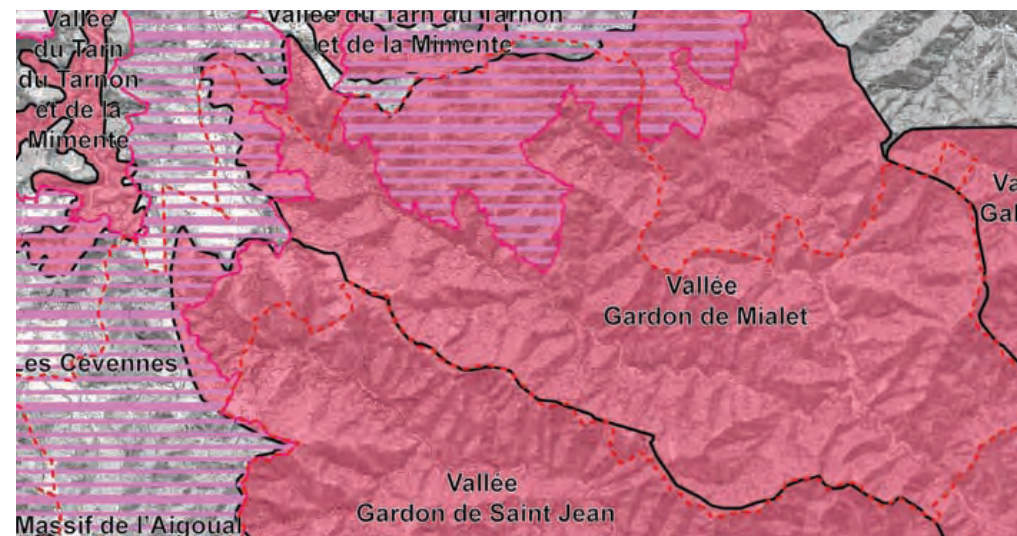
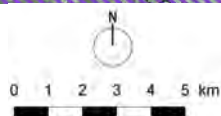
Les protections et inventaires

- Des zones d'inventaires et de protections environnementales couvrant tout le territoire
- NB : PLU soumis à évaluation environnementale

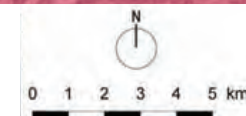


- Légende**
- ZNIEFF II
 - ZNIEFF I
 - ZICO
 - ENS
 - Zone Humide Surfacique
 - Zone Humide Ponctuelle
 - Mares
 - Zone Humide Élémentaire

Les zones d'inventaires écologiques (source : DREAL)



- Légende**
- SIC/ZSC
 - ZPS



La Trame Verte et Bleue

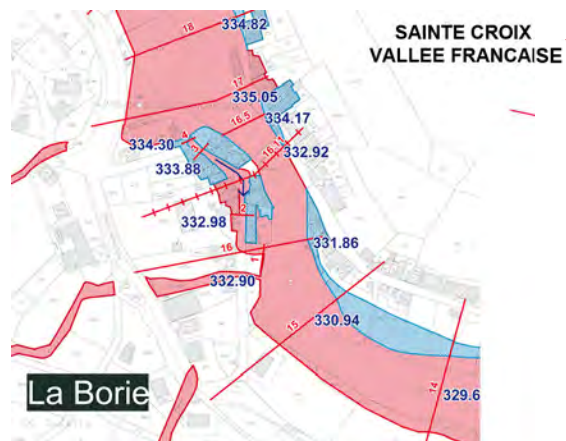
- Sous Trames**
-  Boisements
 -  Milieux ouverts et semi-ouverts
 -  Milieux aquatiques et humides
-  Contour du territoire
- Réservoirs et éléments naturels constitutifs des corridors**
-  Milieux aquatiques et ripisylve
 -  Très bon état écologique (SDAGE)
 -  Classement sur listes 1 et 2
 -  Zones humides à préserver (mares, inventaire départemental)
 -  Enjeux écologiques localisés
- Corridors**
-  Corridors (communaux) sous-trame milieux boisés (en « pas japonais »)
 -  Corridors (communaux) sous-trame milieux ouverts-semi ouverts (en « pas japonais »)
 -  Corridors trame bleue (continu)
- Obstacles**
-  Obstacles à l'écoulement
 -  Routes principales
 -  Zones habitées



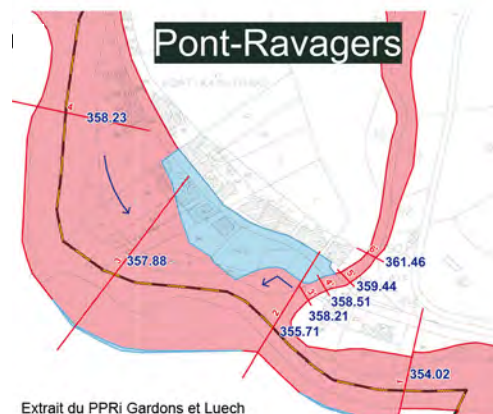
Trame verte et bleue communale

Les risques

- Risque inondation (PPRi Gardons et Luech notamment)
- Risque incendie
- Risque mouvement de terrain

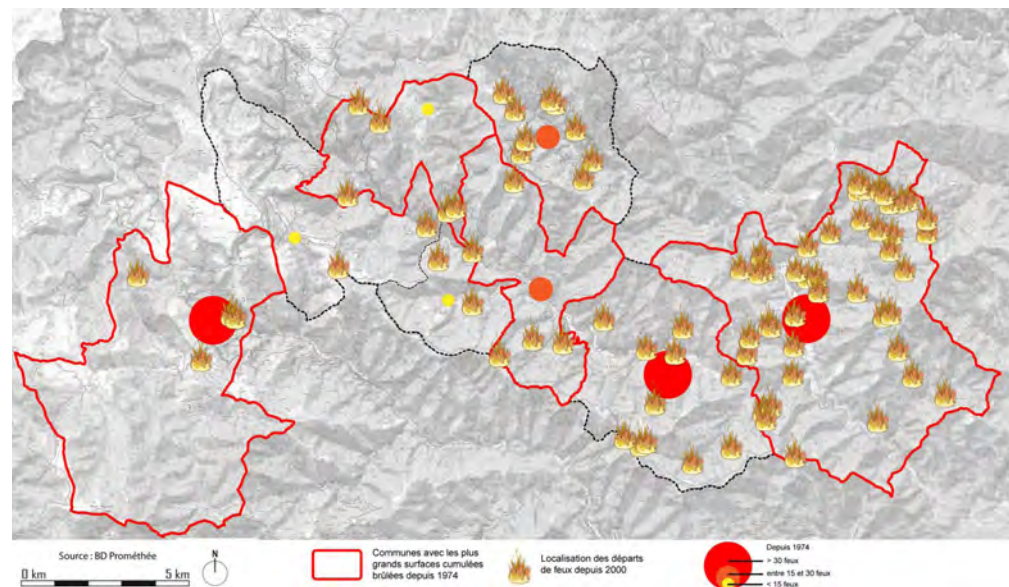


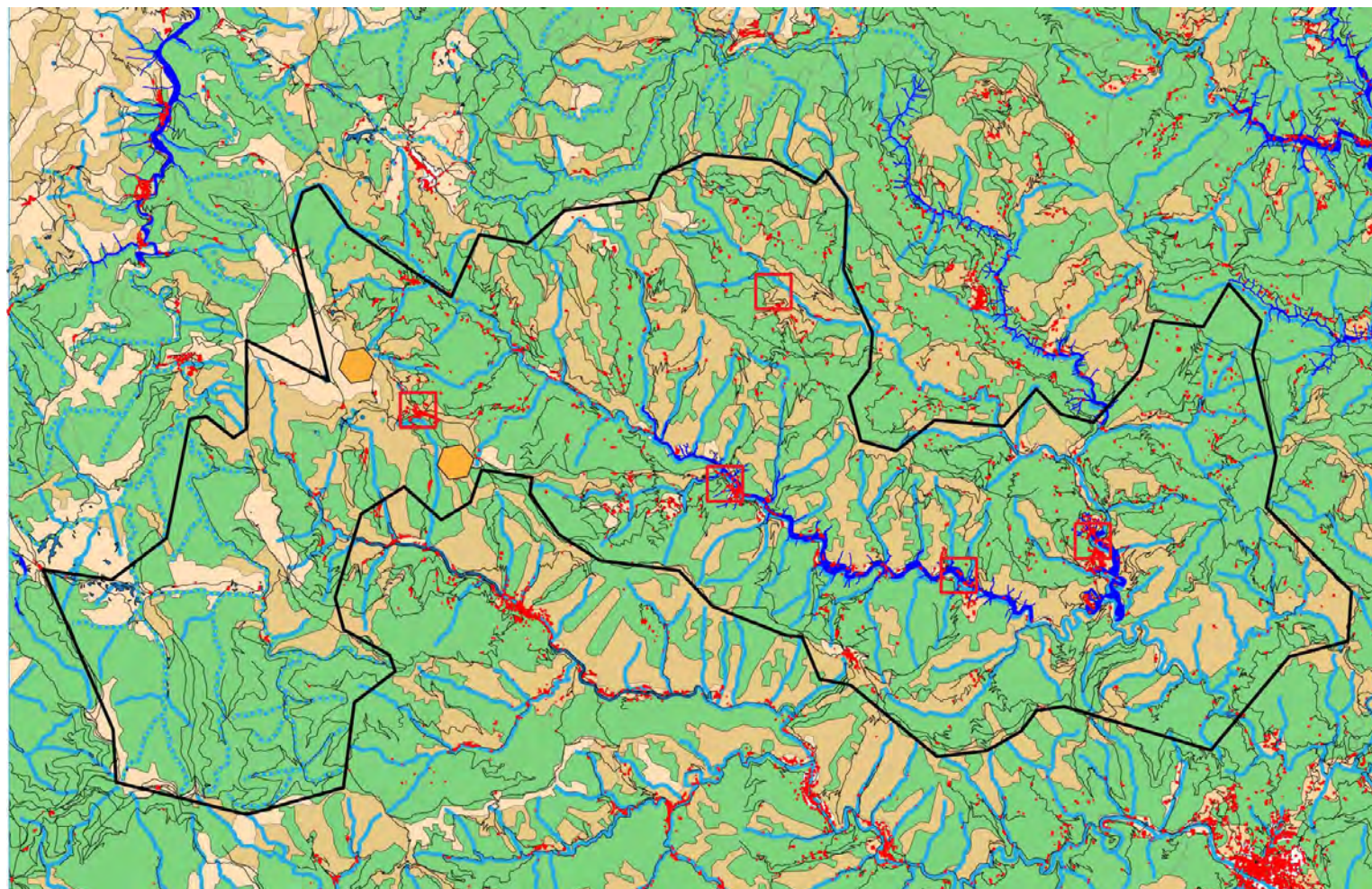
Neutralisation 1/2 voie - RD 983
 à Saint Etienne Vallée Française
 (source géorisques)



Extrait du PPRi Gardons et Luech

Extrait du PPRi Gardons et Luech - commune de Sainte Croix Vallée Française.





- PPRi
- Zones Humides
- Urbanisation (enjeux humains, gestion hydraulique)

Gestion du risque inondation
Intérêt des zones humides
Préserver les zones d'expansion des crues
Maîtrise de l'urbanisation

- Urbanisation (enjeux humains)
- Risque sismique (faible) et mouvement de terrain (éboulements, chutes de pierres et de blocs, glissement de terrain)
- Risque incendie

Prise en compte des autres risques
Application des bonnes pratiques constructives (Eurocode, gestion de l'aléa « argiles »)
Application des obligations de débroussaillage
Compléter et maintenir les moyens de lutte (SDIS)

- Bâti / zone urbaine

Promouvoir les économies d'énergies
Gestion durable de l'urbanisme

- Géothermie
- Solaire intégré au bâti
- Biomasse (Activité agricole - méthanisation)
- Biomasse (bois énergie)

Promouvoir les énergies renouvelables
dans le respect de leur intégration paysagère, patrimoniale et environnementale



Carte de synthèse des enjeux environnementaux

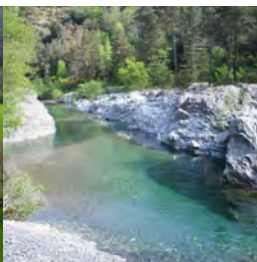


Merci de votre attention

Bassurels



Gabriac



Moissac



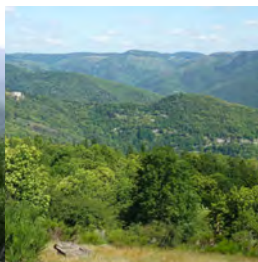
Molezon



Le Pompidou



*Sainte-Croix
Vallée-Française*



*Saint-Etienne
Vallée-Française*



*Saint-Martin
de-Lansuscle*

